(Farel)
Schmidt

UNIVERSITÉ DE FRANCE.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE STRASBOURG.

# ÉTUDES SUR FAREL,

## THÈSE

PRÉSENTÉE

A LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE STRASBOURG,

ET SOUTENUE PUBLIQUEMENT

*Le mardi, 22 juillet 1834, à 2 heures de l'après-midi,*

POUR OBTENIR LE GRADE DE BACHELIER EN THÉOLOGIE,

PAR

CHARLES SCHMIDT,

DE STRASBOURG (DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN),

BACHELIER ÈS-LETTRES.

« Il était puissant en paroles et en œuvres. »
ACT. VII, 22.

STRASBOURG,

IMPRIMERIE DE G. SILBERMANN, PLACE SAINT-THOMAS, N° 3.

1834.

M. Redslob, doyen de la Faculté, inspecteur ecclésiastique et chevalier de la Légion-d'Honneur.

| | |
|---|---|
| MM. Redslob, Bruch, Richard, Fritz, Jung, Willm. | Professeurs de la Faculté. |



M. Bruch, Président de la Thèse.

EXAMINATEURS:

| | |
|---|---|
| MM. Bruch, Richard, Fritz, | Professeurs. |

*La faculté n'entend approuver ni désapprouver les opinions particulières au candidat.*

# ÉTUDES SUR FAREL.

## INTRODUCTION.

Avec les grandes circonstances naissent les grands caractères. Chaque époque décisive trouve des hommes qui la comprennent, qui en saisissent le sens, et qui en deviennent les acteurs, les héros, quelquefois les martyrs. Chaque fois que les temps sont accomplis, la Providence éveille des apôtres auxquels elle confie la mission d'enseigner à leurs contemporains la doctrine qui est le produit du travail des siècles, la forme renouvelée de la vérité éternelle.

Après l'époque de l'apparition du christianisme dans le monde, nulle autre peut-être n'a été plus féconde en résultats que celle où ce christianisme a été prêché une seconde fois dans sa pureté primitive.

Il avait presque disparu, grâce au despotisme de Rome, à la vie scandaleuse du clergé, aux subtilités des scolastiques.

Pendant tout le cours du moyen-âge, des voix isolées s'étaient fait entendre pour réclamer que la religion fût ramenée à sa source première, à l'Evangile; des cris collectifs s'étaient élevés pour protester avec énergie contre ce déplorable état de choses. Mais les flammes des bûchers firent taire les Pierre de Brueis, les Huss, les Savonarola; les guerres d'extermination étouffèrent les Albigeois et les Vaudois.

Cependant, la vérité est immortelle; elle continuait de prêcher, au nom de la foi, du haut des échafauds, du fond des cachots de l'inquisition, sur les ruines des villes saccagées. Dieu veillait sur son œuvre. Au milieu de tous ces obstacles qui semblaient s'opposer irrésistiblement à la marche des idées, le travail des siècles s'accomplissait; le moyen-âge poursuivait sa tâche. Cette grande période que, par ignorance, on représente si souvent comme un temps de barbarie et de ténèbres, a été bien plus riche en travaux qu'on ne le pense; un grand mouvement intellectuel la caractérise. Les esprits, qui d'abord s'étaient reposés dans une foi presque aveugle, sont tourmentés par un immense besoin de renouvellement; parfois le vague sentiment de ce besoin, qui n'a pas toujours pour objet des chimères, devient pénible aux penseurs, pousse les uns à l'insurrection, et porte les autres à se retirer dans les monastères pour y vivre d'étude et d'espérance; ils croyaient que les hommes n'étaient pas encore capables de supporter la grandeur des idées qu'ils pressentaient.

Les scolastiques, ces lutteurs infatigables pour une cause qui ne méritait pas leurs efforts extraordinaires, trouvent des adversaires dans les mystiques, dans les prédicateurs populaires. Pierre d'Ailly, Gerson, Tauler, Geiler, tâchent de réveiller la foi religieuse et un culte plus pur et plus profond.

Le goût pour les lettres anciennes renaît dans l'Occident, et porte les savans à étudier les grands modèles de l'antiquité. Cependant, il ne faut pas exagérer les bienfaits de cette renaissance, à laquelle on attribue souvent une influence beaucoup trop exclusive.

Les résultats de cette étude des langues anciennes sont appliqués à la théologie; les études sacrées reprennent leur essor; on fait des éditions critiques des saints livres, et on essaie de les traduire.

Dans les universités, surtout dans celle de Paris, se manifeste un esprit d'indépendance et d'opposition, qui inquiète le saint-père. D'Ailly, Gerson, Clamenges, enseignent à Paris.

Les rois eux-mêmes commencent à résister à l'autorité papale;

Charles VII, Louis XII. Les parlemens s'opposent aux empiètemens arbitraires de Rome; en 1438 on fait la pragmatique sanction; en 1516 le parlement de Paris proteste contre le traité de François I[er] avec Léon X.

La nation allemande publie, à plusieurs reprises, ses nombreux griefs; l'empereur Maximilien veut songer sérieusement à une réforme.

Les conciles enfin s'assemblent chaque fois avec le projet de réorganiser l'Eglise, et d'en bannir les abus. Leurs vœux sont stériles; ils ne s'occupent tantôt qu'à condamner Huss, tantôt qu'à faire et à défaire des papes.

Mais c'est dans le peuple surtout qu'on reconnaît les germes des événemens qui vont éclore. Ses poètes lui inspirent de l'enthousiasme pour ce qui est grand et beau, et entretiennent en lui l'horreur qu'il a pour les vices et les crimes des papes. Tous les sentimens de religion et de moralité se réfugient dans son sein.

Tous ces mouvemens cependant n'étaient que partiels et disséminés. Le temps prescrit par la Providence n'était pas arrivé. Il était réservé au seizième siècle d'être le résumé de tous les travaux précédens, et de commencer une nouvelle ère dans l'histoire de l'esprit humain.

De toutes parts on s'élance vers un avenir meilleur; mais peu d'hommes seulement en ont une conscience claire et positive; ce sont eux qui guideront les autres.

Le besoin d'amélioration, si universellement senti en Europe, et annoncé par tant de voix, éclata enfin, et trouva partout le terrain préparé. Guttenberg avait inventé l'instrument qui servit à déblayer le sol, et qui deviendra le plus puissant moyen pour propager les idées nouvelles.

La *Réformation* n'est donc pas un événement fortuit, sans cause et sans préparation. Elle est le résultat de beaucoup de travaux et de peines, le produit de ce grand moyen-âge, de ce temps unique en l'histoire, et si peu connu encore. Tous les pays de l'Europe s'asso-

cièrent à ce mouvement, et, en plusieurs endroits, les prédicateurs de l'Evangile se levèrent presque simultanément, indépendans les uns des autres.

L'Allemagne donna l'éveil; le scandale de la vente des indulgences fut le brandon qui alluma le vaste incendie. Luther affiche ses thèses. La Suisse allemande se lève en même temps, à la voix de Zwingli, de Haller, d'Œcolampade.

Les écrits de Luther se propagent avec une rapidité que nous avons de la peine à comprendre aujourd'hui. Partout son appel trouve des échos, surtout en France. La Sorbonne le condamne; mais la semence était jetée; elle tomba dans des cœurs qui la gardèrent soigneusement, et où elle ne tarda pas à fructifier.

En France, la royauté se joint aux théologiens pour réprimer les tentatives de quelques hommes courageux. Elle use de ses moyens ordinaires pour imposer silence aux novateurs, des proscriptions et des supplices. Bien que plus tard une politique indigne portât les rois de France à se déclarer les alliés et les protecteurs des protestans d'Allemagne, ils allumaient, de leur propres mains, les bûchers dans les rues de Paris, ou tiraient des coups de fusil des fenêtres du Louvre sur des fuyards désarmés.

Les réformés français sont obligés de chercher un refuge hors de leur patrie; les uns vont à la cour de la reine de Navarre; d'autres, se rendent dans la Suisse française, qui leur est redevable de sa réformation. Il est donc nécessaire de rattacher l'histoire des Farel, des Calvin, à l'histoire des premiers malheureux essais de réformer la France.

La réformation de la Suisse présente un caractère tout particulier. La forme démocratique des gouvernemens de ce pays, depuis longtemps indépendant du pape, facilitait beaucoup l'établissement des nouvelles idées, et des institutions qui en découlaient. Les réformateurs suisses n'eurent pas à lutter contre un pouvoir royal fanatique; ils n'eurent à ménager aucun intérêt temporel, à respecter les caprices

d'aucun prince timide ou ambitieux. Tout se fait par le peuple. Les théologiens disputent devant les magistrats, et puis ceux-ci assemblent leurs citoyens, et soumettent à leur suffrage la question s'il faut changer de religion ou non. La réformation est introduite à la pluralité des voix. Nous trouvons peut-être ce mode d'agir contraire à nos idées, mais il y a quelque chose de grave et de solennel dans ces magistrats impartiaux remettant tout à la décision du peuple, dans ces citoyens se déclarant publiquement pour ou contre une opinion religieuse, dans ce respect pour la liberté de chacun, qui ne doit se soumettre qu'à la volonté du plus grand nombre. Et d'ailleurs c'était dans l'esprit du temps et du pays; et la Suisse a été ainsi préservée de ces soulèvemens, de ces excès qui ont eu lieu partout ailleurs. Il est vrai qu'aussi dans ces contrées l'introduction de la réforme a été accompagnée de quelques violences; plusieurs fois des autels ont été renversés, des images brisées; mais où trouver dans l'histoire un grand mouvement social, destiné à changer complètement la face des choses, qui se soit fait dans le calme et sans secousses?

Les réformateurs suisses parlent haut et marchent droit à leur but; ils sont tous des hommes d'action et animés d'un saint courage. Des conjonctures pareilles demandent des caractères héroïques; les temporiseurs qui, comme Erasme, cachent leur manque d'énergie sous une prétendue modération, font plus de tort que de bien. Ils sont mal vus de tous les partis.

Par la même raison, les réformateurs suisses se mêlent des affaires de l'état. Le patriote Zwingli exhorte les Helvétiens à ne plus servir à l'étranger, et tombe glorieusement à Cappel. Farel et Calvin veulent réformer aussi les mœurs; ils ont une grande autorité sur les magistrats, et soumettent les citoyens à une espèce de théocratie, par les disciplines ecclésiastiques et les censures publiques qu'ils établissent. On peut dire que par-là le libre mouvement de la pensée a été entravé, mais pour un moment seulement, car la pensée humaine ne se laisse arrêter par rien; elle est toujours en progrès, quoiqu'on fasse.

Les réformateurs de la Suisse française n'en sont donc pas moins illustres; la postérité admirera toujours Farel, Calvin, Viret, et une foule d'autres plus obscurs et méritant cependant d'être mieux connus, comme Froment, Couraut, Saunier, Fabri. Il est vrai que le reflet sanglant d'un bûcher ternit la mémoire de Calvin; mais le bien qu'il a fait en est-il moins grand? Viret est pur de tout reproche. Farel, le premier des réformateurs français (car Calvin n'a fait que bâtir sur les fondemens jetés par lui), a été souvent attaqué, on lui a fait de graves reproches, on l'a traité de turbulent, d'iconoclaste, d'homme ignorant et séditieux. Nous tâcherons de faire tomber plusieurs de ces injustes préventions, mais sans nous ériger en apologiste des défauts qu'il a eus, et des actes imprudens qu'il a pu commettre dans l'entraînement de son zèle.

Nous avons étudié, avec un intérêt toujours croissant, la vie de cet homme extraordinaire, et nous avons consciencieusement recherché tout ce qui pouvait contribuer à nous le faire connaître. Nous regrettons que l'espace ne nous permette pas de donner à la biographie de Farel toute l'étendue que nous avions désiré lui donner. Nous nous bornerons à indiquer, en peu de pages, les époques les plus décisives de sa vie; ensuite nous le montrerons tel qu'il nous apparaît comme prédicateur et comme écrivain; nous dirons quelques mots de ses opinions théologiques, et nous terminerons en essayant de donner le portrait de son caractère, aussi fidèlement qu'il nous sera possible. Nous nous réservons d'ailleurs de traiter un jour la vie de Farel, d'une manière plus complète et plus détaillée.

# GUILLAUME FAREL.

> *„Fuit enim in hoc homine præter pietatem, doctrinam, „vitæ innocentiam, eximiamque modestiam, singularis „quædam animi præsentia, ingenium acre, sermo vehe„mentiæ plenus."* Beza, *Icones*.

## I. VIE DE FAREL.

Guillaume Farel nacquit en 1489, à Gap. Il fut élevé dans toutes les superstitions du catholicisme. Comme il montrait de bonne heure beaucoup de goût pour les études, ses parens l'envoyèrent à l'université de Paris, où les leçons d'hommes, tels que Lefèvre d'Etaples, achevèrent la culture de son esprit. Ses progrès dans la philosophie et dans les langues lui firent obtenir une chaire au collége du cardinal Lemoine. Fermement convaincu de la vérité des doctrines papales, il voyait avec horreur les essais tentés par plusieurs hommes courageux de réformer l'Eglise. Cependant, la lecture de la Bible ne tarda pas à donner à ses sentimens un cours tout opposé. Il devint lui-même un des plus ardens partisans de la réforme. Forcé de quitter Paris avec son maître et ses amis, Gérard et Martial Ruffi, il se rendit à Meaux (1521), où l'évêque Guillaume Briçonnet, homme d'un grand savoir, les reçut dans sa maison. Les principes qu'ils répandirent à Meaux furent goûtés par un grand nombre de personnes, tellement que les moines commencèrent à s'en allarmer. On menaça Briçonnet; on sévit contre les réformés, et les prédicateurs furent encore une fois contraints de chercher ailleurs un asile.

Farel, qui avait quitté Meaux avant ses collègues, fit un voyage à Gap; après avoir vainement essayé d'y gagner quelques cœurs, il se

retira à Bâle (1524), où il fut accueilli par Œcolampade. Ce n'est qu'à Bâle proprement qu'il débuta dans la carrière de réformateur, en disputant sur dix thèses latines. Par sa franchise et sa vivacité il s'attira la haine d'Erasme. Le clergé, ayant à sa tête Louis Bérus, et excité par Erasme, parvint à faire éloigner de Bâle le courageux étranger. Celui-ci, qui s'était lié étroitement avec Œcolampade, et qui avait vu Zwingli à Zurich, et Berthold Haller à Berne, se rendit alors à Montbéliard, où le duc Ulrich de Wurtemberg lui permit de prêcher. En passant par Strasbourg, il s'était entretenu avec Capiton et Bucer, auxquels Œcolampade l'avait recommandé.

Deux années lui suffirent pour réformer tout le pays de Montbéliard, quoique sa trop grande ardeur lui suscitât de fortes résistances et faillît plusieurs fois lui coûter la vie. Un acte de violence exaspéra tellement les prêtres et la populace, qu'il fut forcé de chercher son salut dans la fuite. En 1526 il arriva à Strasbourg. Capiton lui ouvrit sa maison; il retrouva Lefèvre et Gérard Ruffi, et se mit à la tête des nombreux réfugiés français qui, dans la ville hospitalière, avaient trouvé un asile. Cependant, il ne resta que peu de temps à Strasbourg. En octobre déjà il quitta cette ville pour aller à Bâle, et de là à Berne, où Haller lui conseilla de prêcher l'Evangile dans le pays d'Aigle. Sous le nom de Guillaume Ursinus, et se disant maître d'école, il y instruisit les enfans à ses propres dépens, malgré de nombreux obstacles, quoique le gouvernement de Berne le soutînt. En janvier 1528, il prit part à la dispute de Berne; il introduisit ensuite la réforme dans les districts d'Aigle, de Bex et d'Olon, à la pluralité des voix. Les magistrats de Berne, voyant le succès de ses travaux, lui donnèrent une patente qui l'autorisait à prêcher, non-seulement dans leurs terres, mais aussi chez leurs alliés.

Morat est réformé par lui; à Lausanne, l'évêque est encore assez puissant pour lui résister. Un premier essai à Neuchâtel ne lui réussit qu'en partie (1529); par contre, il triomphe à Neuveville, à Bienne, dans les villages de la vallée de Moutiers (1529 et 1530). Il retourne

à Neuchâtel, où dans les rues et sur les places publiques il prêche devant une foule qui l'écoute avidement. Le gouverneur du comté et les prêtres lui opposent une vive résistance; mais les habitans le prennent sous leur protection, et le nombre des partisans de la réforme est bientôt assez considérable, pour qu'ils puissent abolir la messe (4 nov. 1530). Malheureusement des scènes de destruction dans les églises catholiques précédèrent cette décision.

Pendant que la réformation s'établissait dans la ville de Neuchâtel, Farel parcourait la campagne, et y répandait sa doctrine. Plusieurs fois les paysans, soulevés par les prêtres, le maltraitèrent et l'accablèrent d'injures. A Valengin notamment, il fut battu jusqu'au sang et jeté en prison, d'où les citoyens de Neuchâtel le délivrèrent aussitôt. Au commencement de 1531 il est à Morat, dont il fait le centre de ses voyages évangéliques, et d'où il se rend encore plusieurs fois à Neuchâtel. En mars il prêcha à Avenches; à Orbe il n'eut que peu de succès, malgré les recommandations des députés de Berne, qui l'accompagnèrent. Cependant, il y convertit Pierre Viret, qui, depuis lors, devint son infatigable collègue. Peu de temps après il s'associa un nouvel ami, Christophe Fabri, Dauphinois comme lui, qui vint le voir à Morat, où il était retourné après une malheureuse tentative de réformer Saint-Blaise. Ses voyages le conduisent aussi à Granson; des émeutes réitérées ne l'ébranlent point; ses partisans irrités détruisent les autels; et comme Granson était aussi soumis au gouvernement de Fribourg, Berne enjoint à son prédicateur de quitter ce bourg, pour maintenir la paix. Peu à peu tout le pays de Neuchâtel fut ainsi réformé par ses soins. En 1532 il assista au synode de Berne, où il revit quelques-uns de ses anciens amis.

Dans cette même année, des députés des églises vaudoises du Piémont vinrent en Suisse pour conférer avec les réformateurs de ce pays. Farel et son collègue et compatriote Saunier furent invités par eux à prendre part aux délibérations d'un synode vaudois, qui

allait être convoqué. Ils s'y rendent. Les pasteurs ou barbes s'assemblent dans la vallée d'Angrogne, le 12 septembre 1532. Plusieurs décisions importantes furent prises, entre autres de faire une nouvelle traduction de la Bible. Robert Olivetan fut chargé de ce travail. C'est en revenant de ce synode que Farel et Saunier firent à Genève les premiers essais de réformation. Depuis quelques années déjà il y avait dans cette ville des personnes suspectes de luthéranisme. Farel les réunit autour de lui, et la nouvelle de son arrivée se répandit rapidement. Les magistrats, effrayés de sa venue, lui ordonnent de partir sur-le-champ. Mais il est cité devant le conseil épiscopal. Là, des scènes tumultueuses ont lieu ; la voix des deux prédicateurs, qui s'étaient attendus à une dispute régulière, est couverte par les injures et les menaces des prêtres, et la manière courageuse dont Farel répond aux apostrophes du procureur fiscal de l'évêque, ne fait qu'augmenter la rage de l'assemblée. Des cris de mort s'élèvent contre les deux ministres ; ce n'est qu'avec peine qu'ils peuvent regagner leur logis, où aussitôt on leur intime l'ordre de quitter la ville dans trois heures, sous peine de mort.

Ils partent et retournent à Orbe et à Granson. Farel engage son jeune compatriote, Antoine Froment, à aller à Genève pour y continuer en secret l'œuvre commencée. Froment donne des leçons de calligraphie, et parle à ses écoliers de l'Evangile ; un sermon qu'il fait sur une place publique, le premier jour de l'année 1533, est la cause d'une émeute qui l'oblige de s'enfuir. Néanmoins, le nombre des réformés s'accroît de jour en jour à Genève. Les catholiques allarmés font venir le dominicain Gui Furbiti, docteur en Sorbonne, pour soutenir leur culte. Furbiti prêche avec véhémence contre les hérétiques et contre ceux qui les protègent. Les réformés s'en plaignent à Berne ; Berne, se croyant offensé par le dominicain, envoie des députés à Genève pour demander sa punition. Farel et Viret accompagnent ces députés, et commencent aussitôt à prêcher. Sur les instances réitérées des Bernois, les conseils de Genève décident enfin qu'une controverse

aurait lieu entre Furbiti et les prédicateurs réformés. Cette dispute dura plusieurs jours; le moine se déclara vaincu; il fut condamné à faire amende honorable; il le promit; mais ayant refusé de nouveau, il fut mis en prison.

Farel gagna journellement plus de partisans; déjà les conseils n'osaient plus lui défendre de prêcher; le 1er mars 1534 il prêcha pour la première fois dans un temple, pour réfuter le dominicain Coutelier. Malgré les injonctions des magistrats, il continue de prêcher en public, car le peuple l'écoutait avec ardeur. Genève était dans une position difficile; les réformés devenaient de jour en jour plus nombreux, et brisaient déjà les statues; Fribourg avait accompli sa menace en rompant le traité d'alliance; l'évêque, soutenu par le duc de Savoie, avait excommunié la ville, et en était sorti. C'est alors que, fort de l'appui de Berne, et entrant dans l'esprit de la majorité des habitans, le conseil permit à Farel et à Viret de continuer leurs sermons; on leur accorda même un logement dans un couvent. Plusieurs des moines de ce couvent furent convertis par eux; l'un surtout, J. Bernard, devint zélé réformé, et soutint quelques thèses sur les principes de la réformation (20 mai 1535). Cette dispute, à la suite de laquelle les deux opposans, le dominicain Chappuis et le docteur en Sorbonne Caroli, se séparèrent du catholicisme, eut une grande influence sur le succès de la réforme à Genève. Les citoyens font prêcher Farel dans toutes les églises de la ville, malgré les défenses des magistrats, auprès desquels Farel demande la convocation d'un conseil général, pour arranger les affaires de la religion. On hésite; mais enfin, le 27 août, on publie un édit de réformation. L'année suivante (21 mai 1536), Farel fait prêter serment au peuple de demeurer fidèle à l'Evangile; celui-ci est propagé dans les campagnes, les images et les autels sont abattus, et l'on établit des écoles.

C'est dans ce temps que Calvin, revenant d'Italie, vint à Genève, où il ne voulait s'arrêter que pour quelques heures. Farel, ayant appris son arrivée, se rendit aussitôt chez lui, et le conjura de la ma-

nière la plus solennelle de rester à Genève, et de se joindre à lui pour l'œuvre de la réforme. Après quelques hésitations, Calvin céda, et forma dès ce moment avec Farel et Viret, cet illustre triumvirat qui a travaillé avec tant de succès, et dont les historiens parlent avec une si juste admiration. Farel s'adjoignit aussi Couraut, qui, quoique aveugle, devint son zélé collaborateur.

Au mois d'août de cette année, Berne convoqua un synode à Lausanne. Farel composa les dix thèses sur lesquelles on disputa. Il fut lui-même le principal interlocuteur, et eut peu de peine à défendre la doctrine de l'Evangile contre les insignifiantes attaques des adversaires. Après cette dispute, la réformation fut établie à Lausanne; Viret et Caroli devinrent pasteurs de la nouvelle Eglise.

De retour à Genève, Farel soumit à l'approbation des conseils et du peuple la confession de foi qu'il avait composée. Elle fut adoptée en juillet 1537. Cette confession, et surtout l'excommunication qu'elle introduisait, excita des murmures chez beaucoup de personnes. Un parti commença à se former contre Farel et Calvin. D'autres germes de discorde vinrent encore s'ajouter à ceux-ci. Deux anabaptistes flamands furent convaincus d'erreur par Farel, et chassés de la ville; mais ils avaient gagné quelques partisans, qui eurent une grande part dans les troubles qui, bientôt après, furent suscités contre les ministres. Un autre adversaire que ces derniers eurent à combattre, fut Pierre Caroli, cet homme ambitieux et remuant, sur lequel ils avaient tant compté. Il les accusa d'arianisme; mais n'ayant pu prouver son accusation devant les synodes de Lausanne et de Berne, on voulut le mettre en jugement; mais il s'enfuit. Les amis de Caroli, les partisans secrets des anabaptistes et du catholicisme, les hommes licencieux que gênait la discipline introduite par Farel et Calvin, et peut-être aussi quelques personnes de bonne foi, jalouses de conserver la liberté de penser, se réunirent maintenant en un seul parti, et firent tous leurs efforts pour faire tomber les ministres. Le conseil avait rendu un décret pour expulser de la ville tous ceux qui refu-

seraient de jurer la confession; cela ajouta encore aux haines, et le parti fut bientôt menaçant. Il ne tarda pas à trouver une occasion pour éclater. L'Eglise de Berne avait conservé quelques rites, que celle de Genève avait abolis; elle désirait donc, dans l'intérêt de l'union, que Genève les adoptât aussi; mais Farel et Calvin, craignant un retour du peuple à la superstition, s'opposèrent constamment à l'introduction des cérémonies bernoises. Un synode à Lausanne (mars 1538) décida en faveur de ces dernières. Les ministres genevois furent invités à accéder à la décision du synode. Mais ils persistèrent dans leurs refus, et, comme depuis quelque temps ils prêchaient vivement contre les magistrats nouvellement élus, parce qu'ils étaient du parti des adversaires de la confession, on prit des mesures rigoureuses contre eux. Couraut est mis en prison. Farel et Calvin refusent d'administrer la cène; on leur interdit la chaire pour Pâques; n'importe, ils prêchent et censurent en termes amers la conduite de leurs ennemis. Là-dessus le conseil s'assemble, et leur ordonne de quitter la ville dans trois jours; ce qu'ils font. Ils se rendent ensemble à Berne et à Zurich, où ils portent leurs plaintes. On intercède pour eux à Genève; ils essaient même d'y retourner; mais ce fut en vain: le décret de bannissement fut confirmé presque à l'unanimité. Alors Calvin se retira à Strasbourg, et Farel fut rappelé à Neuchâtel, où il retourna sous condition qu'on le laissât introduire une discipline ecclésiastique. On le lui promit, et il travailla dès-lors à Neuchâtel et dans les environs avec son zèle accoutumé.

La faction ennemie des ministres tomba enfin à Genève; des troubles sanglans amenèrent sa chute. Aussitôt le décret de bannissement est révoqué, et on envoie aux ministres des lettres et des messagers, pour les engager à revenir. Farel ne put céder aux vœux des Genevois, retenu qu'il était à Neuchâtel. Mais il pressa Calvin de se rendre; car celui-ci avait refusé d'abord, et s'était montré peu disposé à retourner dans une ville où il prévoyait de nouveaux troubles. Cependant, il rentra à Genève, le 13 septembre 1541.

Après des voyages à Strasbourg et à Worms, Farel travailla à l'établissement de la discipline à Neuchâtel. Il prêcha avec vigueur contre les mœurs déréglées d'une partie de la population, et s'attira par là beaucoup de haines. Un parti se forma contre lui, et lorsqu'un jour il eut blâmé en chaire la conduite d'une femme noble, on lui ordonna de quitter la ville dans l'espace de deux mois. Berne intercéda; des députés furent envoyés à différentes Eglises, pour demander leur avis; Farel demeura ferme dans ses principes, et ses amis l'encouragèrent à persévérer. Les réponses des Eglises qu'on avait consultées, étant arrivées, le conseil de Neuchâtel décida que Farel resterait. Depuis lors les manœuvres de ses ennemis cessèrent, et il put agir sans le moindre obstacle. Le 1[er] février 1542 il fit rendre des ordonnances pour le régime des Eglises, et pour l'introduction de censures fraternelles entre les pasteurs; le 9 mai, après des voyages à Genève et à Berne, il assembla un synode pour confirmer ces réglemens.

Les réformés de Metz, pour lesquels Farel avait une sollicitude toute particulière, le prièrent, en 1542, de se rendre au milieu d'eux. Le maître échevin, Gaspard Heu, les favorisait, et le comte Guillaume de Furstenberg, qui venait d'entrer dans la ville avec ses troupes, avait demandé qu'on leur accordât le libre exercice de leur culte. Farel arriva à Metz le 3 septembre, et prêcha malgré l'opposition du Conseil des Treize, et malgré les moines qui firent sonner les cloches pour couvrir sa voix. Cependant, il fut obligé de quitter la ville avec ses partisans; ils se retirèrent à Montigni. Sur la plainte des catholiques, l'empereur donna un édit défendant aux habitans de suivre les prédications. Là-dessus Farel se rendit à Gorze, où il continua ses assemblées sous la protection du comte de Furstenberg. Mais, malgré le traité fait à Pont-à-Mousson, en mars 1543, le duc de Guise marcha contre Metz, et surprit les réformés à Gorze, le jour de Pâques; ses troupes en massacrèrent beaucoup; le reste fut dispersé; Farel lui-même arriva blessé à Strasbourg.

Plusieurs affaires fâcheuses l'attendaient à Neuchâtel. Il s'y trou-

vait encore toujours beaucoup de personnes mécontentes de la discipline. Même son collègue Chaponneau eut, à cet égard, une longue et opiniâtre querelle avec lui. Ce n'est que peu de temps avant sa mort que Chaponneau se réconcilia. Son remplacement causa de nouvelles difficultés Car on voulait élire à sa place un homme qui ne fût pas trop rigoureux. Mais Farel réussit à faire appeler auprès de lui son ami Christophe Fabri.

Genève avait conservé un profond attachement pour son réformateur. Il y alla à plusieurs reprises, et fut reçu chaque fois de la manière la plus touchante. Calvin désirait même qu'il fût appelé comme pasteur à Genève; mais le gouvernement de Neuchâtel ne voulait pas y consentir.

Cette période de la vie de Farel n'est qu'une suite de voyages et de travaux, pour propager et consolider la réforme. Le plus souvent il va à Genève, surtout depuis que Calvin avait à lutter de nouveau contre la faction des Libertins. Les paroles sévères que Farel adressait aux magistrats et aux citoyens rétablirent chaque fois le calme et la tranquillité.

En 1549 il assiste à Zurich à l'assemblée qui fait le *consensus ;* deux années après, il convoque un synode à Neuchâtel (4 mars 1551), et quelques mois après nous le retrouvons à Genève, défendant la prédestination contre Jérôme Bolzec.

Quand on songe à toutes ces fatigues, on s'étonne que Farel les ait toutes supportées sans en être accablé. Jusqu'à présent il avait tout enduré sans accident; mais en 1553 il fut attaqué d'une maladie si grave, que ses amis et lui-même désespérèrent de sa guérison. Il fit même son testament (15 mars). Ce document est remarquable par la piété et la soumission qui l'ont dicté. Toutefois il fut rétabli; il reprit aussitôt sa tâche, et assembla un synode (15 mai) qui publia des constitutions et ordonnances évangéliques.

Après plusieurs nouvelles excursions, Viret lui écrit pour le prier de se rendre à Genève, où, en ce moment, on jugeait Michel Servet.

Cet inconcevable procès touchait à son terme; l'assentiment des Eglises de la Suisse était arrivé; Farel lui-même avait insisté sur l'emploi de la mesure la plus rigoureuse; de sorte que Calvin et les magistrats de Genève ne virent plus d'obstacle à faire exécuter la sentence. C'est le 27 octobre 1553 que le supplice eut lieu. Farel accompagna l'arien espagnol au bûcher, l'exhortant vainement à renoncer à ses opinions.

Cette journée fit de nouveaux ennemis à Calvin, et grossit le parti des Libertins. Farel, ayant prêché avec force contre les fauteurs de discorde, fut accusé devant les conseils de Genève. Il est appelé de Neuchâtel pour répondre; il arrive, il est insulté et menacé dans les rues; mais, devant les magistrats, il parle avec un tel entraînement, que tout le monde en est ému, et que ses accusateurs eux-mêmes lui demandent pardon de leur conduite.

Malgré son grand âge il fit encore de nombreux voyages dans l'intérêt de l'Evangile, surtout pour solliciter en faveur des Vaudois persécutés, et des réformés français, que le roi Henri II opprimait cruellement. Dans un de ces voyages qu'il fit avec Théodore de Bèze, il parvint jusqu'à Worms, où étaient assemblés des théologiens, et des ambassadeurs de princes d'Allemagne. Les deux amis présentèrent une confession de foi touchant la Sainte-Cène, qui fut reçue avec bienveillance, surtout par Mélanchton.

Un essai de réformer Porentrui demeura sans succès.

Vers la fin de 1558 Farel épousa Marie Torel, de Rouen. Cette résolution du vieillard de soixante-neuf ans parut étrange à beaucoup de gens, et donna lieu aux plus sottes calomnies. Nous ne nous arrêterons pas à les réfuter.

C'est sans doute au commencement de 1559 qu'il visita quelques églises du comté de Nassau-Saarbruck; il dédia au comte Jean son *Traité du vrai usage de la croix*, qui fut imprimé en mai 1560. En 1561 il parcourut de nouveau les principales villes de la Suisse, pour faire une quête avec les députés des églises vaudoises. A peine fut-il

de retour à Neuchâtel, qu'il fut demandé par les réformés de sa ville natale. Il partit avec son collègue Fabri. Le 15 novembre il arriva à Gap, où, malgré quelques résistances, il prêcha avec fruit, ainsi qu'à Grenoble, où il passa lors de son retour. En mai 1564 il se rendit à Genève, pour voir encore Calvin mourant; les deux amis se firent leurs adieux, et Farel retourna aussitôt à son Eglise. Il la quitta de nouveau et pour la dernière fois, au mois de mai de l'année suivante, pour aller à Metz. Son affection pour l'Eglise de cette ville était remarquable. Souvent il lui avait adressé des épîtres pour la consoler et pour l'édifier, et il désirait ardemment de la revoir encore avant sa mort. Le conseil de Neuchâtel lui donna pour compagnon un de ses membres, afin que le vieillard n'éprouvât aucun accident. Il arriva à Metz le 12 mai 1565, y prêcha le lendemain, et revint peu de semaines après à Neuchâtel, malade et épuisé. Le 13 septembre une mort douce et sereine vint couronner cette carrière de soixante-seize ans, et l'âme de Farel retourna dans le sein du Tout-Puissant.

## II. FAREL COMME PRÉDICATEUR.

Il n'existe plus aucun des sermons de Farel; sans doute il ne les écrivait pas, il les improvisait, selon que les circonstances ou les besoins du moment les lui inspiraient. Nous ne pouvons donc parler de sa prédication que d'après les effets qu'elle a produits, d'après les jugemens des contemporains, et d'après quelques petits fragmens qui nous sont restés de ses discours. Quant aux effets que Farel a produits par sa parole, ils sont prodigieux, et on a pu les voir dans ce qui précède. Effectivement, elle a dû être bien puissante, bien pénétrante, cette éloquence qui a gagné à l'Evangile tant de partisans, et qui, à elle seule, sans autre secours, a réformé tant d'églises. Songez à l'imagination de Farel, abondante en expressions pittoresques, à son zèle inouï pour la gloire de Jésus-Christ, à sa profonde conviction, à sa

foi courageuse, à la vivacité et au feu d'un homme né sous le ciel du midi; ajoutez-y les dangers, les persécutions, les mauvais traitemens qui ne peuvent qu'exalter encore un pareil caractère, et vous pourrez vous faire une idée de ce qu'a dû être Farel prêchant. Tantôt c'est dans les rues et sur les places publiques qu'il fait ses sermons, tantôt sur les cimetières, sur les collines, partout où la foule assemblée pouvait lui faire espérer un succès. Au milieu du plus grand tumulte il élève sa voix, elle lutte avec les clameurs, elle domine le bruit, et, plus forte que les cloches que les moines font sonner pour lui imposer silence, elle jette ses foudres à la foule stupéfaite, met un frein à sa rage, et cesse par convaincre les cœurs les plus endurcis (1). Ses discours roulaient plus véhémens que les torrens (2), et les historiens parlent avec étonnement de cette prédication tonnante (3), qu'on ne pouvait entendre sans trembler (4), et qui ressemblait plutôt aux grondemens d'un orage qu'à des paroles prononcées par un homme (5). C'est surtout quand il s'élevait contre les abus du catholicisme, contre le scandale de la cour de Rome, contre la vie déréglée des prêtres, qu'il déployait toute sa force, et parlait avec le plus de vigueur; pareillement aussi quand il dépeignait le malheureux sort du peuple, que le clergé opprimait et retenait dans l'ignorance et la superstition. La partie

---

(1) Spanheim, *Geneva restituta;* dans le tome II de ses œuvres; *Lugd. Bat.* 1703. fol. pag. 1529. «*Imperterritus hominis animus omnes in stuporem dabat, cum viderent animum simul ac vocem illi ad strictos enses constare, adeo quidem, ut et illi ex clero, qui continuo campanarum clangore et aure bombycina lanugine oppleta, conciones ejus eludere diu sategerant, postmodum patulas aures et faventes animos ad Farelli auditorium adferrent.*»

(2) Floremundus Ræmundus, *Historia de ortu etc. Hæresum XVI. sæc.* Col. 1655. 4°. p. 272. »*Homo ... omni sermone quovis torrente vehementior...*»

(3) Maimbourg, *Histoire du calvinisme.* Paris 1682. 4° p. 45, 64.

(4) Beza, *vita Calv.* in vol. III. *tractat. theol. Bezæ.* Gen. 1582. fol. p. 370.

(5) Beza, *Icones.* Gen. 1580. 4° ... «*ut tonare potius, quam dicere videretur...*» - Spanh., *Gen. rest.* p. 1528. «*..ut, quod Pericli contigisse refert Quintilianus, non loqui videretur et orare, sed fulgurare ac tonare.*»

dogmatique n'avait que peu de place dans ses sermons; il évitait les débats de paroles, les questions inutiles et de nulle importance pour le salut; il ne prêchait que la doctrine chrétienne la plus simple, la plus claire, la plus précise; il s'attachait surtout à recommander la sainte morale de l'Evangile, et à montrer la funeste influence des erreurs romaines sur les mœurs. Comme il est toujours pratique, vif, mordant, et qu'il veut se mettre à la portée de tous ses auditeurs (6), il lui échappe quelquefois des expressions inconvenantes, ignobles même, mais qui trouvent leur explication dans la manière adoptée alors. Souvent aussi il alla trop loin dans ses attaques contre les prêtres, et dépassa les bornes de la charité chrétienne; c'est ce qui l'exposa à tant de mauvais traitemens. Mais une fois attaqué, il s'indignait encore davantage, il s'emportait, il ne gardait plus de ménagemens, et se déchaînait avec une impétuosité et une violence, qui lui attirèrent mainte fois les reproches et les remontrances de ses amis plus modérés.

Quand il haranguait les citoyens; quand, appelé devant les magistrats pour se justifier, il les rappelait eux-mêmes à leurs devoirs de chrétiens, il n'est pas moins fort et entraînant. L'autorité qu'il s'est acquise dans tous les lieux où il prêchait, le respect, je dirais presque la crainte qu'on a eue pour lui, prouvent assez l'irrésistible puissance de sa parole. Les registres du conseil de Genève parlent souvent *des divins discours de Farel*, de ses *belles remontrances*, des *grands et beaux sermons* qu'il a faits. Ses adversaires mêmes en étaient émus et maîtrisés; on n'a qu'à se rappeler cette belle scène qui nous est rapportée par les chroniques, et dont nous avons parlé à la page 16.

Ses *prières* étaient admirables, au dire des biographes; Bèze dit qu'elles étaient si ferventes, si pleines de chaleur et de sentiment,

(6) Si quelquefois il rencontrait des laboureurs, il leur expliquait la parabole du semeur; étaient-ce des vignerons, il les entretenait de la vigne et des ouvriers, etc. Ancillon, *L'idée du fidèle ministre de Jésus-Christ, ou la vie de G. Farel.* Amsterd. 1691. in-12. p. 148.

qu'on ne pouvait les entendre sans être ravi, et pour ainsi dire élevé jusqu'au ciel (7).

*Jean Crespin*, dans son *Histoire des martyrs* (8), nous a conservé quelques fragmens des prières que Farel composa pour les réformés de Metz. En les lisant, on comprend sans peine cette admiration; on est entraîné par la profonde ardeur de ces oraisons, dans lesquelles règne une humilité complète, une entière soumission aux volontés de Dieu. Je ne puis mieux faire que de citer un ou deux fragmens de ces prières:

« O Seigneur, pour l'honneur et gloire de ton sainct nom, pour « l'exaltation du règne de Jésus ton fils, et pour nostre salut, nous « te prions, regarde de ton haut ciel sur nous en pitié, et nous fay « la grâce d'ouir, entendre et retenir ta saincte parole. Donne-nous, « non point des sages de ce monde, ne des gens qui s'enquestent des « choses en quoy ne gist point le salut, et qui cerchent de parler en « hautesse de paroles, cerchans eux-mesmes: mais il te plaise nous « donner des vrais serviteurs de ta gloire, qui s'arrestent du tout à « la folie de la prédication de la croix de l'Evangile, qui propose Jésus, « et iceluy crucifié: lequel seul ils sachent, et nous le proposent, afin « que du tout nous nous arrestions à luy... Que nous et ceux que « tu nous envoyes, ne nous tenions qu'au seul Sauveur, par vraye « et vive foy besognante par charité... »

« ... Ouvre-nous la porte de ta miséricorde, ô Sauveur, et ne « t'arreste tant avec ceux qui sont avec toy, et qui te sont agréables, « que tu ne regardes aussi à nous, qui par nos iniquitez sommes de- « hors, donne nous du pain de ta parole. Et combien que nous soyons « envers toi pires que chiens, tant s'en faut que nous soyons pour « estre tenus de tes enfans, s'il n'y a autre esgard qu'à nous, et à ce « qui vient de nous; mais, Seigneur, qui fais sortir ton soleil sur les

(7) BEZA, *Icones*. « *Ardor in precando tantus, ut audientes quasi in cœlum usque subveheret.* »

(8) *Histoire des martyrs persécutez et mis à mort pour la vérité de l'Evangile, depuis le temps des Apostres jusques à l'an* 1574. 2ᵉ édit. 1582. fol. p. 152 et suiv.

« bons et sur les mauvais, et envoyes ta pluye sur les justes et les in-
« justes: ces povres chiens n'auront-ils point quelque miette de pain,
« qui chet de la table de tes enfans? Aide-nous, envoye-nous ceste
« viande celestielle, ce pain de ta parole. Ne feras-tu point la vengeance
« de nostre ennemy, qui nous fait tant de tort? Tu as dit que tu exau-
« ceras le cry de l'oppressé, de la veuve, de l'orphelin et de l'estranger.
« Ne vois-tu point, ô père, comment les povres veuves sont mul-
« tipliées, comment les pupilles sont en gros nombre: de qui les maris
« et pères ont été tuez et meurtris pour ta parole, et tous leurs biens
« ont esté ravis? Ne crient-ils point à toy, ô Seigneur, de la povreté
« qu'ils endurent? .... etc.

C'est ici le lieu de dire aussi un mot de la manière dont Farel se montre dans les disputes. Ce moyen de dévoiler les erreurs des adversaires, il l'aimait beaucoup, car il savait avec quel succès il en usait. Aussi était-il redouté dans les controverses; il y parlait avec moins de réserve encore, et se laissait plus facilement entraîner par la chaleur de la discussion. Il apostrophait vivement les adversaires, et ne craignait pas d'allumer leur colère. Avec l'incroyable facilité de parler qui lui était propre, il réfutait leurs argumens par de longs discours, de sorte que souvent il a l'air de prêcher, plutôt que de discuter avec calme. Par cette raison, il nous est permis de prendre dans la dispute de Genève de 1534, et dans celle de Lausanne de 1536, quelques morceaux qui pourront donner une idée de cette éloquence si renommée, que de tous côtés les étrangers arrivaient pour l'entendre; — de la manière dont il traitait Rome et ses prêtres, et de son style animé, incisif, plein de vie et d'imagination.

Guy Furbiti ayant prétendu que le pape avait autant d'autorité que l'Ecriture, Farel lui répond (9) :

« Pleust à Dieu que vous et tous autres qui avez le nom de Doc-
« teurs, et estes appelez de l'Eglise, eussiez tant d'affection au bien et

---

(9) *Dispute tenue à Genève l'an* 1534. 1644. 8° p. 102.

« profit de l'Eglise qu'elle fust édifiée et remise à son premier estat, « et qu'on ne fist les choses de sa teste et par affection, comme bien « sçavez que vous faites en vos Universitez et assemblées, sans avoir « esgard à Dieu, ne à droict, sans appeler et ouir ceux qui doivent « estre appelez, c'est le peuple : mais faut, soit droict ou non, que ce « que vous avez conclu soit tenu à peine du feu, et s'il y a personne « qui veuille amener bonne raison et l'Ecriture, à tout le bourreau « vous payez ses argumens... Vous estes tout, vous faites tout, vous « estes juges et parties, vous taillez et cousez comme il vous plaist : « le peuple Chrestien n'est appelé non plus que de chiens ou de bestes; « les mariez vous sont abominables, les paillards et adultères (je ne dis « davantage) vous sont bons et propres, mais qu'il ayent la marque. « Il n'estait ainsi paravant et ne devrait estre de présent : mais vous « faites des Princes à vostre plaisir, qui sont en vostre sujection, com- « bien que vous et tous leur devez estre sujects. Mais ainsi faut que « soyez eslevez sur tout, et que vos ordonnances soyent adorées, et « celles de Dieu et des Princes soyent sous les pieds, fors tant qu'il « vous plaist. Du Pape, Cardinaux, Primats, Archevesques et de vos « supérioritez et dignitez l'Ecriture ne fait aucune mention... Et ne « faut qu'attribuez au Sainct Esprit vos offices, bénéfices, dignitez, « degrez, de quoy l'estat du Pape en a plus que jamais tyran ne homme « qui fut sur la terre n'a eu, commençant à la premiere Monarchie « jusques à la derniere. Ceste passe tout en offices, dignitez, supério- « ritez, orgueil, pompe et bombance. Certes l'Esprit de Christ, qui « est doux, humble et benin n'a point introduict tant de degrez et pré- « éminences, mais l'Esprit contraire à Jésus, lequel peu considérez « quand vous voulez que ses Apostres, disciples et autres qui doivent « enseigner le peuple, qu'ils soyent Princes ayans Seigneuries, terres, « justices, gros revenus, ce que n'a entendu le Prophète... Vous « voulez avoir un Jésus riche et triomphant en ce monde, qui face tuer « ceux qui luy contredisent. Il n'a esté tel en ce monde, mais pauvre, « abattu, mis à mort de ceux qui luy contredisoyent. Et ainsi est avenu

« aux Apostres... Et suis esbahi comment on ose dire que l'Eglise du « Pape soit conduicte par le Sainct Esprit comme la première, et que « Jésus y soit. Pour vray l'Esprit seroit bien contraire à soy et Jésus se- » rait bien changé; mais l'Esprit de Dieu conduict ceux qui de présent » sont persécutez, chassez, emprisonnez, bruslez pour l'Evangile, « comme ont esté ceux de la première Eglise. Et Jésus est avec eux; « autrement comment pourroyent-ils subsister, veu qu'on tourmente « de présent plus cruellement ceux qui veulent tenir l'Evangile, que « jamais on ne tourmenta les Apostres en la premiere Eglise? Mais « Jésus ainsi l'a predict que l'affliction seroit plus grande que point « n'a esté et ne sera, Matth. XXIV. Mais faut par foy et patience vaincre, « attendant que nostre Seigneur abate l'injure par l'esprit de sa bouche, « 2 Thess. II. Ce qu'il a commencé et parfera, faisant vengeance du « sang juste qui a esté espandu pour Jésus et son Evangile. »

Dans la dispute de Lausanne, dans un des longs discours qu'il faisait chaque fois pour résumer les thèses, il dit, après avoir montré d'un côté la bonté de Dieu envers l'homme, et de l'autre la dureté des papes et la triste condition des peuples (10) : « Il ne suffit point qu'un pauvre « laboureur aye porté ses gélènes à Saint Loup, baillé les œufs à ses « enfans pour s'aller confesser, les fromages aux Questans, linge et « laine au Sainct Esprit, le jambon à Saint Antoine, comme ces Ques- » teurs et porteurs de rogatons donnent à entendre: donne davantage, » blé, vin et toutes choses à tous les mangeurs du Pape, qui l'ont « rongé. Quand un peu de lard lui sera demouré, la cruauté du Pape » et des siens, qui tout lui a osté et prins, et rien ne lui a donné, ne « permet qu'il en mette au pot avec des pois qu'il a cuit sans huile, « mais faut qu'il mange ses pois, avec du sel et de l'eau, sans autre « chose. Qui pourrait exprimer et dire le demourant, comme le pauvre « peuple est tourmenté du siége de toute abomination, tant en corps « qu'en âme, » etc.

---

(10) Ruchat, *Hist. de la réf. de la Suisse.* Genève 1728. 8° t. VI. p. 311.

Un des opposans lui adresse la question : Qui êtes-vous donc, vous qui parlez ainsi ? Il répond : (ib. p. 161.)

« Vous demandez qui nous sommes? Je répons, que nous sommes » pauvres pécheurs, qui croyons par Jésus avoir remission et salut, « désirant par sa grace vivre en sa parole, et à ce incitons et admo- « nestons tous, prests de rendre raison de nostre foy et doctrine, à « tout homme, grand et petit, qui onque soit, en l'honneur de Dieu, » et pour l'Evangile exposans nostre vie. Mais je vous demande qui » estes vous? Ung adorant, autre que Dieu ; pauvre idolâtre, vous « inclinant devant les images mortes, qui n'ont ne vie ne sentiment, » contenez la loy et ordonnance de la ribaude de Rome, du Pape « qui a séduict la Terre, et enyvré tous les Princes du vin de sa pail- « lardise... Et ce que vous dites, que nous vous lapidions, il le faut « dire aux prestres et leurs adhérans ; ils ont assez bon couraige non » seulement de lapider (comme souvent nous ont fait, Dieu leur face « mercy et leur pardonne, car de bon cœur leur pardonnons) mais « où ils peuvent, ils font beau feu, et tourmentent horriblement ceux « qui ne vont comme il leur plaist... Nous quérons vostre salut, et « de tous, et que chacun cognoisse Jésus, se fiant en lui, le servant « et adorant. » etc.

---

## III. FAREL COMME ÉCRIVAIN.

Les écrits de Farel sont peu nombreux et peu renommés. Il a été grand prédicateur, et n'a agi que par sa parole, mais ses ouvrages n'ont pas eu d'influence fort prononcée sur la théologie, et sont peu connus dans le monde littéraire. Cependant, si on n'en parle plus aujourd'hui, ils ont eu, à coup sûr, un grand succès dans le temps où ils ont été composés. Car ce ne sont que des traités pour l'instruction religieuse du peuple, ou pour la consolation et l'édification des Eglises persécutées, ou bien ils ont une tendance polémique ou apologétique. Quand on se représente la vie et le caractère de Farel, on concevra aisément comment il n'a pas pu être un auteur du premier ordre : sa carrière agitée ne

lui laissait pas le temps nécessaire pour élaborer des ouvrages volumineux et scientifiques; sa fougue, qui allait jusqu'à l'impatience, était incompatible avec le calme, le repos, la tranquillité d'âme que réclament des études plus réfléchies.

Ce n'est qu'avec peine, et sur les exhortations réitérées de ses amis, qu'il se décida à publier quelques traités; il dit souvent, dans ses lettres, que rien ne lui était plus difficile que de commencer un semblable travail (1), et il ne mettait qu'avec répugnance son nom en tête de l'un de ses ouvrages (2). Il faisait même peu de cas de ces sciences qui ne profitent presque rien à l'humanité, et qui n'ont pas une influence immédiate sur le peuple. C'est ce qui a été cause en partie de la haine que lui portait Erasme, qui n'avait de génie que pour ce qu'on appelle *les humanités* (3).

Les écrits de Farel portent le cachet de son individualité; ils se distinguent par une logique vive et serrée, par une chaleur toute particulière, par une connaissance approfondie de la Bible, et surtout du Nouveau-Testament. En plusieurs endroits, cependant, ils sont prolixes, diffus, et manquent de liaison. On voit partout qu'ils ont été composés d'un seul jet, et qu'ils sont plutôt les fruits de l'inspiration du moment, que de méditations longues et assidues. Il s'y

(1) FAR. *à* CALV. 7 sept. 1550. 8 jan. 1551.

(2) *Du vray usage de la croix*, par FAREL. p. 6 : «Cependant que personne ne pense que je face cecy comme n'ayant autre chose à faire, ou comme estant esmeu par aucune légèreté, comme plusieurs qui ne se peuvent contenir, mais par une affection trop desbordée enragent d'escrire et mettre leur nom en avant. Car jusques à présent cela ne m'est point advenu. Car je n'ay rien escrit que par grande contrainte : et mesme quand j'ay escrit, je ne vouloye point que mon nom y fust mis. Car je desiroye plus que point d'autre chose, que ce que j'escriroye fust bien considéré en soy, et que pour mon nom il n'en fust ne plus ne moins.»

(3) ERASM. *Epist.* 2 vol. fol. Lond. 1642. t. II. p. 2127. *Ep fratr. Germ. inf.* «*Nonne passim et publice clamabat Pharellus omnes humanas disciplinas esse inventa diaboli?*»

rencontre de nombreux passages, qu'aujourd'hui peut-être on rougirait d'écrire; quand il parle du Pape, de la cour de Rome, des prêtres, des sectes anabaptistes et libertines, il se sert ordinairement de termes peu décens, qui lui sont arrachés par l'indignation et par le souvenir des mauvais traitemens qu'il avait subis. Cette manière de polémiser nous cause une impression pénible; mais il paraît qu'alors ce n'était pas ainsi; car elle était commune à tous les partis, et à tous les réformateurs, notamment à Luther.

Voici la liste chronologique des écrits de Farel :

1° *Themata quædam latine et germanice proposita Basileæ. Guil. Farellus christianis lectoribus. Die Martis post reminiscere* (1524). Les exemplaires latins de ces thèses sont extrêmement rares. (4).

En voici un extrait :

1° Jésus-Christ nous a donné les meilleures instructions pour régler notre vie.

2° Il faut observer ses préceptes, dont l'un demande que ceux qui n'ont pas le don de la continence, se marient.

3° Les ornemens sacerdotaux, etc., sont contraires à l'Evangile.

4° Les trop longues prières sont inutiles et dangereuses.

5° Le seul véritable ministère des prêtres, est d'annoncer la parole de Dieu.

6° Les préceptes de Jésus-Christ ne doivent pas être convertis en simples conseils, ni réciproquement.

7° Celui qui n'instruit pas sincèrement son frère dans l'Evangile, agit contre les volontés du Christ.

8° Celui qui croit qu'il est justifié par ses œuvres, et non par la foi, se fait l'égal de Dieu.

9° Il ne faut offrir à Dieu d'autres sacrifices, que ceux que dicte l'esprit.

---

(4) Elles se trouvent dans MELCHIOR ADAM, *Vitæ theologorum*. Francf. 1706. fol. T. I. P. 2. p. 57, et en allemand dans FUESSLIN, *Beiträge zur Reformations-Gesch. des Schweizerlandes*. Zurich 1749. 8° t. IV. p. 248 - 50.

10° Quiconque n'a pas les talens nécessaires pour être ministre de l'Evangile, doit plutôt gagner sa vie par le travail de ses mains.

11° Les jeûnes, et plus encore les idôles, sont à rejeter, ainsi que :

12° Toutes les cérémonies qui tiennent encore du judaïsme.

13° Cherchons uniquement à être éclairés par Jésus-Christ; l'univers est régi par sa seule volonté, et non pas par le cours des astres ou les forces des élémens.

On voit que le jeune réformateur s'exprime assez clairement déjà sur les principales doctrines contestées. La justification par la foi est posée comme unique moyen de salut, et les abus romains sont rejetés sans réserve. Dans l'appel à *tous les lecteurs chrétiens* dont Farel a fait précéder ses thèses, on peut déjà reconnaître l'homme énergique et intrépide qui s'est manifesté dans la suite, quoiqu'il dise qu'il ne veut disputer que pour sa propre instruction. Il invite tous les chrétiens à prendre part à la controverse, et notamment les prêtres, afin qu'ils rendent raison de leur foi devant tout le monde, en véritables enfans de la lumière.

Si l'on rapproche de ces thèses celles que Farel composa en 1536, pour la dispute de Lausanne, on voit qu'elles contiennent la même doctrine; seulement elles sont plus complètes, et embrassent un plus grand nombre de dogmes, tels que ceux de Jésus-Christ comme seul chef de l'Eglise, de la rémission des péchés, des sacremens, etc. (5).

2° *Sommaire; c'est une briève déclaration d'aulcuns lieux fort nécessaires à un chacun chrestien pour mettre sa confiance en Dieu et à ayder son proschain.*

Je ne puis parler de ce traité, qui, sans contredit, est le plus important de tous ceux qui sont sortis de la plume de Farel, que d'après ce que M. *Kirchhofer* en dit (6) : « Ce petit écrit devait montrer au

(5) *Decem conclusiones Lausannæ provinciâ novâ Bernensi disputandæ.* RUCHAT, t. VI. p. 555.

(6) *Stud. und Krit.* 1831. t. I. p. 284. *Ueber Farels literärische Thätigkeit.*

peuple les grands abus de la papauté, et la gloire de l'Evangile; le style en est clair, simple, conforme à l'Ecriture. Farel n'y entre dans aucune discussion dogmatique; les mots de Trinité, de personnes, etc., ne s'y rencontrent nulle part; il ne parle que de la révélation de Dieu par ses œuvres et par son Fils, et des effets de son Esprit sur nos cœurs. » Il est incertain où et quand le *Sommaire* a paru d'abord; il a été plusieurs fois réimprimé avec des augmentations, ce qui prouve le succès qu'il a eu. Aux dernières éditions (s. l. 1542; de l'imprimerie de Jean Gérard, 1552. in-16) est ajoutée « *Une Epistre, en laquelle ledit auteur rend raison pourquoy cest œuvre a esté fait, et puis corrigé, reveu et augmenté.* » « Le Sommaire parle en 43 chapitres de Dieu, de l'homme, de Jésus, de la loi, de l'Evangile, du péché, de la justice, de la chair et de l'esprit, de l'incrédulité, du mérite, de la grâce, des traditions, de la Bible, de l'Eglise, du saint ministère, des attributions des pasteurs, des sacremens, des bonnes œuvres, des jeûnes, de la prière, de l'aumône, du culte, du pardon des péchés, de la satisfaction, des magistrats, du mariage, de l'instruction des enfans, de la préparation à la mort, de la résurrection et du jugement dernier. La doctrine de la prédestination, que Farel défendit dans la suite contre Bolzec, n'y est pas mentionnée. Le *Sommaire* devait être une sorte de dogmatique populaire (7). »

3° M. *Kirchhofer* cite plusieurs petits écrits que Farel doit avoir composés, et dont il se trouve des traces dans des lettres que je n'ai pas pu consulter. C'est un traité *de oratione dominica*, un autre contre les moines, etc. (8). Erasme, dans ses lettres, parle aussi d'un *libellum de Parisiensibus et Pontifice*, dont il fait une amère critique (9). Il se plaint de même de plusieurs pamphlets anonymes et injurieux, dirigés contre lui, et qu'il attribue à Farel (10). Mais il nous semble que

(7) *Ib.* p. 286. — (8) *Ib.* p. 288. — (9) Erasm. Melancht. t. I. p. 951. *ep.* 113. *lib.* XIX. — (10) Erasm. *fratribus Germ. infer. ep.* 59. *lib.* XXXI. p. 2129; *id.* Ant. Brugnario, *ep.* 40. *lib.* XVIII. p. 805.

le témoignage d'Erasme est assez suspect à cet égard; il se peut que toute l'affaire ne soit qu'une calomnie des ennemis de Farel, pour ajouter encore aux ressentimens d'Erasme.

4° *Dispute tenue à Genève l'an* 1534; *les entre-parleurs estant le moine dominicain Guy Furbiti, docteur de la faculté de théologie de Paris, et un prescheur du Saint-Evangile, théologien de Berne.* Réimprimé à Genève en 1644, in-8°, avec une traduction latine par Manget. Ce dernier dit dans sa préface au lecteur: « La dispute fut imprimée l'année mesme 1524 en langage vulgaire en français. Un exemplaire m'en estant tombé entre mains (les autres, pour la plus-part ayans esté perdus par la suite du temps) ... etc. »

Précédé de « *Lettres certaines d'aucuns grands troubles et tumultes advenus à Genève, avec la disputation faite l'an* 1534 *par Mons. nostre maistre, frère Guy Furbiti, docteur de Paris, etc., à l'encontre d'aucuns qu'on appelle Prédicans, qui estoyent avec les ambassadeurs de la Seigneurie de Berne.* »

On croyait jusqu'à présent, et avec une certaine apparence de raison, que ce petit livre, qui contient des choses très-curieuses sur la réformation de Genève, provenait d'un auteur catholique. Mais M. *Kirchhofer* cite une lettre de Farel à Fabri, dans laquelle il avoue qu'il a employé cette ruse, pour procurer à la dispute une plus grande publicité.

5° *Confession de la foy, laquelle tous bourgeois et habitans de Genève et subjects du pays doibvent jurer de garder et tenir.*

Cette confession fut imprimée d'abord en 1537, in-24, en caractères gothiques. Elle se trouve aussi dans *Ruchat*, T. V, p. 590 et suiv. Dans cet opuscule on peut le mieux étudier les opinions théologiques de Farel. Nous aurons occasion de le citer plusieurs fois en parlant de ces dernières.

6° *Epistre envoyée au duc Lorraine, par Guill. Farel, prescheur du Saint-Evangile. De Gorze, ce* 11 *févr.* 1543. *Genève* 1543, *in-*12.

« Farel tâche d'y réfuter plusieurs calomnies qu'on avait dirigées

contre la doctrine évangélique et contre lui-même, d'avérer sa vocation comme apôtre, et d'éveiller dans l'âme du duc quelque goût pour la vérité. Cette lettre prouve que Farel savait aussi bien parler aux grands qu'au peuple. Au début, il montre une certaine souplesse, mais sans porter préjudice à la vérité, et sans combattre avec moins de franchise les erreurs papales (11). »

7° *Une épistre de maistre Pierre Caroly, docteur de la Sorbonne de Paris, faicte en forme de défiance, et envoyée à maistre Guill. Farel, serviteur de Jésus-Christ et de son Eglise, avec la response. A Genève par Jehan Girard.* 1543. 8°. — *La seconde Epistre envoyée au docteur Pierre Caroly par Guill. Farel, prescheur de l'Evangile. A Genève par Jehan Girard.* 1543. *in*-12. *De Strasbourg ce* 25 *de Juing* 1543. (12).

8° Il est encore question, dans les biographies, de plusieurs autres épîtres de Farel; la *Vie manuscrite* (13) et *Ancillon*, p. 97, citent une *épistre adressée à tous ses frères et fidèles, par forme d'Apologie*, destinée à réfuter les calomnies de Caroly. *Sennebier* (14), parle d'une *Epistre exhortatoire à tous ceux qui ont cognoissance de l'Evangile, les admonestant de cheminer purement et vivre selon iceluy, glorifiant Dieu et édifiant le prochain par parolles; in*-12. 1544. — Le titre d'une troisième épître est rapporté par *Rottermund* (15), *Epistre envoyée aux reliques de la dissipation horrible de l'Antechrist*, s. l. 1544. in-12, et celui d'une quatrième, avec un extrait, par *Kirchhofer*, T. I. p. 150-152: *A mes très-chers frères en nostre Seigneur, tous les amateurs de la saincte parole. Morat.* 26 *juill.* 1533. — Une cinquième épître, enfin, se trouve dans *l'Histoire des Martyrs*. Comme cette der-

(11) *Stud. und Krit.* p. 293. — KIRCHH., *Leben Farel's*. Zürich 1833. t. II. p. 55-61. — (12) KIRCHH., t. II. p. 63, 68.

(13) *La vie de feu heureuse mémoire Mons. G. Farel*, manuscrit conservé à la biblioth. de Genève.

(14) *Hist. littéraire de Genève*. 1786. 8. t. I. p. 149.

(15) *Erneuertes Andenken der Männer die für und gegen die Reform. Lutheri gearbeitet haben*. Bremen 1818. t. I. p. 336.

nière est adressée aux réformés de Metz, et que Fabri écrit à Farel du 30 janv. et du 24 févr. 1545, qu'il avait vu sous la presse son *Epistre regardant l'Eglise de Metz (Vieman.)*, il est fort probable que c'est là la même que celle que Jean Crespin nous a conservée. Elle a pour titre : *A tous cœurs affamés du désir de la prédication du Saint-Evangile et du vray usage des sacremens*, et est datée de Neuchâtel du 11 janv. 1545. Elle renferme des détails précieux sur le séjour de Farel à Metz, et sur les persécutions que les réformés de cette ville eurent à souffrir. Farel n'étant plus auprès d'eux, leur écrit cette épître pour les consoler et les relever; il y joint des *prières* qu'il a faites pour eux : *Oraison des fidèles au milieu des afflictions et des horreurs de la mort très-cruelle ;* car, dit-il, ce n'est que par la prière qu'ils pourront s'assurer de la grâce et de la protection de Dieu, et se soutenir dans les dangers qui les entourent. Cette épître est un des plus beaux documens de ce temps; elle rappelle involontairement les épîtres des Apôtres, tant elle est simple, fervente, évangélique, remplie de consolations, d'exhortations et de remontrances. Avant toutes choses, il faut prier, et non pas seulement pour soi-même et pour ses amis, mais plus encore pour ses ennemis; et quand Dieu vous a délivrés des périls qui vous menaçaient, « ne demanderez-vous point une délivrance plus ex-« cellente et un plus grand bien que celuy qui vous a esté donné? « Regardez au nom de nostre Seigneur Jésus de corriger vostre vie, « et ayez tout péché en horreur et détestation. Fuyez avarice, toute « tromperie et déception, et au lieu de prendre et d'attirer à vous « injustement le bien d'autruy, aydez de votre propre bien et secourez « en bonne foy et charité à vostre proschain. N'ayez vostre cœur « ne vos thrésors en la terre, mais au ciel. Et vous arrestez aux héri-« tages qui sont au ciel, et non point aux choses de la terre, qui sont « tant vaines et tant incertaines. Fuyez toute paillardise, ayez vos « consciences nettes et pures, vos pensées soyent sainctes, et loin de « toute vilenie et souillure, comme il appartient à ceux qui ont Dieu « en leurs cœurs, qui voit les pensées : et ne peut porter aucune or-

« dure ne puantise de péché : mais il se retire de ceux qui demeurent « en leur fange, et qui sont contaminez de cœur et de pensée. Vos pa- « roles aussy soyent honnestes et pleines d'édification : rien ne sorte de « vostre bouche, qui ne soit en l'honneur de Dieu, et édification de « tous ceux qui vous oyent parler. Entendez que vos bouches ne sont « point à vous, mais à celuy qui nous a rachetez par son précieux « sang. Parquoy nous luy devons tout, et sommes tenus de faire servir « à luy, âme, corps, pensées, paroles, faits et dits.... »

Ajoutons encore les lignes suivantes :

« Or donc, gardez-vous bien que chose qui soit en vous ne serve à « autre qu'à Jésus seul ; ne soyez sujects à gourmandise, ny à yvron- « gnerie, ny à paillardise : mais en toute sobriété, attrempance et « chasteté, servez à Dieu. Et non-seulement sachez de vivre pure- « ment, mais aussi travaillez au nom de nostre Seigneur, de retirer « les autres de tout mal, et par exemple et par sainctes admonitions. « Que vostre vie parle et enseigne comment il faut vivre. Vostre cha- « rité soit ardente envers tous : ne portez haine à autre chose qu'à « péché, et à l'autheur du péché, qui est Satan, l'ennemy de tout « bien ; et faites différence entre la bonne créature de Dieu, qui a esté « créée à bien, et pour servir en bien ; et entre le péché et le vice qui a « corrompu et corrompt la créature de Dieu. Et ayans vraye charité « à la créature de Dieu, priez Dieu pour icelle, qu'elle soit délivrée « de péché, et en toutes manières selon Dieu, travaillez à la gagner « à nostre Seigneur, et à la retirer de péché. Regardez à Dieu qu'il « destruise péché et l'autheur d'icelui. Gardez-vous de prendre vos « esbats en médisant des povres pécheurs, en vous moquant d'eux, « et ne récitez point leurs péchés par moquerie, ne par haine, ne par « aucune mauvaise affection que vous ayez contre les personnes qui « péchent, mais s'il vous advient d'en parler, faites que ce soit avec « une grande compassion du mal des pécheurs, en détestation de « péché et avec un grand désir que tous soient retirez. Car, mes frè- « res, qui sommes-nous? Dont sommes-nous? Qu'avons nous de

« nous-mesmes, que tout ne soit pareil en nous et ès autres? Il n'y « a que la seule grace et miséricorde de Dieu envers nous : lequel au « lieu de nous laisser en la mort éternelle, et de nous laisser pourrir « en nos péchez, comme nous l'avons mérité, il nous a retirez pour « avoir la vie éternelle, et pour sortir de nos péchez, et cheminer « de bien en mieux, et le tout il a fait de sa seule grace... etc. »

A cette épître sont jointes deux autres:

1° Une *aux Eglises de nostre Seigneur et à tous Chrestiens, pour avoir ayde et confort en la nécessité et famine de la parole de Dieu.* Farel y exhorte les lecteurs à prier pour lui et pour son troupeau; elle respire, comme toutes les autres, une ardente piété, une humilité profonde, une foi vive et courageuse. C'est peut-être la même que celle dont parle *Ancillon*, p. 237, et qu'il dit avoir été écrite à Gorze, le 28 décembre 1544: « *A tous ceux qui aiment et désirent ouïr la Ste. Parole de* « *Dieu.* »

2° Une *Supplication aux Princes et Seigneurs*, où dans des termes fort énergiques, et quelquefois peu mesurés, il les engage à se séparer de « la vilaine putain de Rome, » Dieu étant le seul vrai souverain. Il met sous les yeux des princes toutes les usurpations dont la cour de Rome s'était rendue coupable; il dépeint le joug qu'elle fait peser sur les peuples, et termine en remerciant les princes et les villes qui avaient intercédé auprès des magistrats de Metz, en faveur des réformés de cette ville. « Et afin qu'ils ne redoutent troubles et es- « motions, ne qu'on se veuille eslever aucunement contre eux ne contre « autres (comme les ennemis de verité tousjours calomnient, en blas- « mant à tort l'Evangile, comme induisant à rébellion), qu'il vous « plaise les assurer de nostre part, que rien de ce n'adviendra... »

3° Enfin une longue *prière*, devant ranimer le courage des réformés opprimés, et les engager à se vouer tout entiers à Dieu. Il faut lire cette admirable prière pour se faire une idée de l'émotion qu'elle a dû produire en ceux pour qui elle était destinée.

9. Dans ce temps, Farel écrivit encore plusieurs traités dont nous ne pouvons donner que les titres :

*Traité du purgatoire*, 1543. in-12.

*La très saincte oraison que nostre Seigneur J. C. a baillé à ses Apostres, les enseignant comme ils et tous vrais Chrestiens doivent estre, avec un recueil d'aucuns passages de la Ste. Escriture, fait en manière de prière.* in-12. Genève, 1543 (16).

M. *Kirchhofer* (17) parle aussi d'un *Liber Precationum*, qui est peut-être le même que celui qui vient d'être cité ; ou bien ce dernier n'est qu'une traduction du traité *de oratione dominica*.

10° *Le Glaive de la parolle véritable, tiré contre le bouclier de défense duquel un Cordelier Libertin s'est voulu servir pour approuver ses fausses et damnables opinions, par M. G. Farel.* in-12. A Genève, par Jean Girard. 1550. Avec cette épigraphe : Héb. 4. *La parolle de Dieu est vive et d'efficace.*

C'est l'ouvrage le plus considérable de Farel. Il est dirigé contre les Libertins, et en particulier contre un Cordelier qui, dans un écrit intitulé : *le Bouclier de défense*, avait combattu Calvin, et représenté la prédestination comme pouvant servir de base à un système apologétique de tout ce qui est mal. « L'homme ne fait rien, avait dit le « Cordelier, et ne peut rien faire, seulement il cuyde et présume « pouvoir faire (p. 18) ; » il voulait donc « oster la discrétion du bien « et du mal » (p. 5) ; car Dieu fait tout en l'homme, « et il nous a donné « ceste nature vitieuse pour apparoistre seul bon ; un seul est excepté, « c'est Jésus-Christ qui pour vray seul a esté conceu et nay sans péché » (p. 58). « Le péché qu'on appelle vulgairement originel, n'est donc « point prins de nostre premier père Adam, mais est en nous mesmes « par le seul Dieu créateur de l'esprit, et qui nous a donné une na-« turelle inclination à mal » (p 117) ; et « comme il est créé à l'image

(16) Sennebier, t. I. p. 149. — (17) *Stud. etc.*, p. 296.

« de la Trinité, l'homme est mesme créé avec triple malice » (p. 133). La secte des Libertins, d'après ce système, se disait alors seule élue, seule capable de faire le bien ; en mortifiant la chair, en se perdant en Dieu, ils prétendaient ne faire « que tout bien quoy qu'ils facent ; car « ils ne font rien, et Dieu opere tout en eux » (p. 4).

Ce sont ces doctrines, qui pouvaient paraître séduisantes à plusieurs, que Farel s'efforce de combattre par tous ses moyens. Il fait l'apologie de son ami Calvin et de ses dogmes, et il attaque avec une vigueur extraordinaire les doctrines du moine Libertin. Son livre est par conséquent important, parce qu'il nous donne une idée assez précise de cette secte, et qu'il nous montre la manière dont Farel se servait du glaive de la parole pour polémiser. Toutefois on ne peut pas s'y fier entièrement ; ce n'est pas un ouvrage par lequel on puisse se former une opinion tout-à-fait exacte des Libertins ; car le ton âpre et violent, les récriminations souvent injurieuses, l'ironie acerbe et mordante, les termes ignobles dont Farel se sert pour désigner ses adversaires (pauvres misérables, paillards, puante secte des maudits libertins, arrogantes bêtes, etc.), prouvent qu'il y a de l'exagération des deux côtés. Le livre est écrit sans un plan régulier ; l'auteur s'y laisse aller à toutes ses idées, à toute son indignation ; il y a des périodes qui sont excessivement longues, à cause de l'abondance des matières, qu'il ne s'était pas donné le temps de mettre en ordre ; le style n'est pas pur, en plusieurs endroits il est prolixe, incohérent, diffus ; Farel revient fréquemment sur les mêmes choses, et s'arrête quelquefois à un sujet tout spécial pendant des vingtaines de pages ; telle est la subtile et interminable comparaison entre Adam et Jésus (p. 326 et suiv.). Cependant il se trouve dans ce livre la même logique, la même chaleur, la même vie que dans tout ce que Farel a écrit. Ses argumens sont vrais et frappans ; parfois il est spirituel et caustique ; les beaux mouvemens, les pages éloquentes abondent, et on voit sans peine que le tout est l'œuvre d'une généreuse inspiration. C'est ainsi que quand il parle de la passion de Jésus-Christ, de sa patience et de sa charité, il s'élève à une

véritable et sublime hauteur. Le livre est parsemé d'idées neuves et lumineuses, d'exhortations entraînantes, de préceptes applicables à tous les temps, et en particulier au nôtre; par exemple, quand il fait la critique des tendances mystiques et panthéistiques de la secte (18), ou quand il réfute sa manière d'interpréter la Bible allégoriquement, et de distinguer dans chaque passage deux sens différens, l'un littéral, et l'autre spirituel (19). Il montre toute l'absurdité de pareilles doctrines, et indique comme seul moyen de s'en défendre, une foi vive en Dieu, en Jésus, et en son Evangile. « Il faut que l'Escriture soit diligem- « ment examinée en crainte de Dieu, et avec saincte oraison » (p. 32). Elle est toujours claire et intelligible, et « c'est une chose qui est à fuyr « comme très exécrable, de dire qu'une mesme parolle soit mensonge « et vérité, et ce selon les personnages à qui on parle. Car la vérité de « ce qui est dit, ne gist point en ceux qui l'oyent, ny en leur intelli- « gence, mais en ce qui est dit » (p. 73). Et puis pour comprendre les choses de Dieu, il faut avoir « une pureté qui surmonte ciel et terre » (p. 221). Beaucoup de ces choses sont même absolument incompréhensibles, comme, par exemple, la doctrine de la prédestination, qui quoique obscure, est seule consolante (p. 192). Si on vit d'après la loi de l'Evangile, on ne se persuadera pas que pour se sanctifier, il faut mépriser et *mortifier* le corps; car le corps est « un temple de « Dieu, l'habitation du Saint-Esprit et un membre du corps de Jésus » (p. 228).

(18) P. 450. «Il ne regarde la Loy de Dieu, ne ce qu'il commande, mais seulement que l'homme laisse faire à l'esprit universel, qui gouverne et conduit tout, et qui ne peut mal faire.» P. 457...«et font un esprit universel qui fait et besogne en tous non-seulement le bien, mais aussi le péché et iniquité : et que tout vient de cet esprit.»

(19) P. 39. «Le Libertin disant qu'en toute écriture il y a double sens, un littéral et l'autre spirituel: il condamne le litéral, et ne reçoit que celuy qu'il appelle spirituel, lequel Dieu sait comment il le met en avant, tellement que par iceluy il fait de l'Escriture comme d'un nez de cire.»

Tout ce que Dieu a créé est bon; l'homme n'est corrompu que par suite du péché d'Adam (p. 156 et suiv.); la foi seule le justifie, et le rapproche de Dieu. Le devoir des hommes est donc de s'éclairer, de s'édifier mutuellement, « de s'employer d'un grand cœur au « salut de tous, comme Dieu nous commande (p. 288), « avec une entière confiance dans la Providence, « sans nous fourrer au conseil de Dieu incompréhensible (ib.). »

Après avoir renversé tous les argumens du Cordelier, il combat aussi ceux qui prétendent que l'homme est créé parfait et qu'il ne peut faillir du tout, et qu'il appelle faux philosophes (p. 465); il fait voir la sottise des astrologues et de ceux qui leur ajoutent foi (p. 467); finalement il flétrit, en passant, les Epicuriens et les Athéistes (p. 469), et tous ceux qui par leurs manœuvres séduisent le peuple; « contre « qui, dit-il, a jamais parlé si amèrement ce tant doux Sauveur, « que contre ceux qui séduisoyent le peuple? et de qui a-il eu plus « ne tant de compassion, que du povre peuple qui estoit comme « brebis errantes sans pasteur (p. 482)? »

Il termine par des exhortations vives et pressantes : « Si Papistes « se dressent, si Turcz prospèrent, si Juifs demourent en obstina- « tion, si hérétiques se lèvent, et qu'ils soyent comme mousches en « tant de sectes qu'on ne sache le nombre : Jésus, qui pour nous « tant s'est humilié, tant a eu d'adversitez, tant a esté prompt à obeir « au Père, et qui n'a proposé que la pure doctrine de vie et de sa- « lut, ne choisissant et ne tenant rien, que ce que le Père avait or- « donné et commandé, et ne induisant personne à autrement faire « ne tenir, si non ce que ce Pere a ordonné, voire comme con- « tiennent les Saintes-Escritures, monstrant comme il estait ainsi es- « crit, et qu'il fallait que les Escritures fussent accomplies : ce bon « Sauveur nous soit tout, en luy seul arrestons nous, aymons et en- « suivons son humilité et povreté, trop plus que la hautesse et ri- « chesse Papale. « (p. 471.) Car « la Parolle de Dieu demourera éternellement, l'Evangile aura lieu, et qui y croira aura la vie éter-

« nelle. » (p. 473.) Par conséquent suivez cet Evangile, attachez-vous à lui, vivez selon ses commandemens (p. 483 et suiv). « Jésus « par son sainct Esprit besogne pleinement au cœur de tous, pour « recevoir, tenir, et garder ceste pure doctrine de la foy besognante « par charité : et deschasse toute séduction et perverse doctrine, telle-« ment que luy seul règne en tout et par tout, et que tous ses enne-« miz soyent subjects à luy, et mis souz ses pieds. Ainsi soit-il. » (p. 488.)

11. Epitre *A tous Seigneurs et peuples et pasteurs auxquels le Seigneur m'a donné accez, qui m'ont aydé et assisté en l'œuvre de nostre Seigneur Jésus, et envers lesquels Dieu s'est servy de moy, en la prédication de son sainct Evangile* (20).

Cette épître n'a pas été imprimée; elle n'existe qu'en manuscrit. Farel, pour engager ses lecteurs à renoncer au papisme, leur dépeint en style véhément l'état déplorable du monde avant la réformation. Il raconte comment lui-même a été zélé partisan de Rome, avant d'avoir eu connaissance de l'Evangile; il retrace ses angoisses, ses doutes, ses luttes intérieures, lorsqu'un jour il trouva une Bible; il se repent sincèrement d'avoir été si long-temps dans les ténèbres de l'erreur, et remercie Dieu d'avoir fait luire à ses yeux sa lumière, et d'avoir permis que l'Evangile fût de nouveau prêché dans le monde. Afin que cet heureux état soit conservé, il donne à tous, et surtout aux pasteurs, des conseils et des avertissemens. Le peuple doit faire son devoir, suivre avec attention les prédications, et ne pas « demander « des flatteurs qui fassent tout comme l'on demande, mais qu'il soit « aise d'avoir gens qui ne regardent que Dieu, et qui taschent de faire « tout selon sa parole. » « Veillons, dit-il en terminant, à cecy, et « soyons sobres, et nous donnons bien garde que ne tombions de la « foy et pleine asseurance de Jésus, et qu'il n'advienne que Satan « chassé avec sa papauté, se parfourrant par un autre ou ce mesme

(20) Ancillon, p. 237.

« moyen, ne sème derechef son venin entre nous, mais qu'estans « fermes en Jésus, continuans en sa saincte doctrine, croissions de « jour en jour en toute bénédiction, produisans les vrays fruicts des « enfans de Dieu, taschans à l'héritage célestiel, qui est sans fin, et « nous gardons bien de mettre nostre cœur en la terre, aux choses « de ce monde qui passe et vient en ruyne avec tout ce qui s'arreste « à luy, et ainsy de tout fondez et arrestez en la parole de Dieu, par « vraye et vive foy besognante par charité, ne doutons point que « tout ainsy que la parole de Dieu demoure éternellement, que nous « en icelle demourerons et vivrons éternellement. »

12° *Traité de la Cène.* Genève 1553. *Ancillon*, p. 78, 166, 217: « Viret escrivait à Farel (mars 1551) qu'il avait lu son Traité de la Cène, qu'il le trouvait bien escrit, et qu'on tirerait de grands fruits. Jean Crespin, qui l'imprima à Genève deux ans après, mit en la première feuille que ce traité de Farel estait très-utile à tous chrétiens, pour connaître la vraye Institution et Administration de la Sainte-Cène, selon la vraye doctrine de l'Evangile. »

Il est vraisemblable que Farel a aussi écrit contre la messe. Voy. *Kirchhofer*, l. c., p. 298.

13° *Du vray usage de la croix de Jésus-Christ, et de l'abus et de l'idolâtrie commise autour d'icelle : et de l'authorité de la parole de Dieu, et des traditions humaines. -- Avec un advertissement de Pierre Viret, touchant l'idolâtrie et les empeschemens qu'elle baille au salut des hommes.* — Avec cette épigraphe : *La coignée est ja mise à la racine des arbres : parquoy, tout arbre qui ne fait pas bon fruict, sera couppé.* Matth. III. — Par Jean Rivery, 1560 ; in-16 ; avec privilége.

Viret, dans son *Advertissement aux lecteurs fidèles*, dit : « Entre les « autres ausquels les fidèles doyvent beaucoup, et principalement « ceux de notre langue, Dieu a suscité M. Guillaume Farel, duquel « tantost dès le commencement que l'Evangile a commencé d'estre « remis en lumière, Dieu s'est grandement servy, et par prédication « et par escrits, pour combattre l'Antechrist et pour abolir l'idolâtrie

« qui a esté dressée en la chrestienté par le moyen d'iceluy, et pour « oster les empeschemens lesquels ce maudit Antechrist a mis au salut « des hommes par l'idolâtrie, et par ses inventions et traditions dia- « boliques. Entre les autres escrits par lesquels ce bon serviteur de « Dieu a combattu contre ce monstre, il a depuis naguères escrit ce « Traité de la croix, qui est maintenant mis en lumière, auquel il « déduit les matières lesquelles il promet au titre d'iceluy. La ma- « tière qu'il traite est bien digne d'estre cognue et bien déclarée.... »

Dans ce petit volume, dédié au comte de Nassau-Saarbrück, et divisé en 67 chapitres, Farel combat de nouveau les abus romains et exhorte ses lecteurs à suivre son propre exemple et à renoncer à toutes ces superstitions. Il y a plus d'ordre dans ce traité que dans le *Glaive;* le style en est, en général, plus simple et moins chargé de figures, d'apostrophes, d'interrogations. Pour mettre à nu l'erreur qu'on commet en vénérant la croix, il commence par raconter la légende de la prétendue invention de la croix par l'impératrice Hélène. Puis il cite les nombreux passages des Pères, qui ont attribué à cette croix des forces merveilleuses, et qui l'ont adorée démesurément. Il réfute tout ce qu'on pourrait alléguer en faveur de cette adoration; la croix, sans Jésus, n'a aucun mérite; les Pères n'ont en cela aucune autorité, car l'Ecriture ne recommande nulle part la vénération de la croix elle-même, et ne parle pas de l'efficacité du signe de la croix (ch. XI et XII). De là il prend occasion de prouver que toute autorité appartient à la seule Ecriture, interprétée dans son véritable sens, et il nomme ceux des Pères qui eux-mêmes ont reconnu ce principe (ch. XIII — XVII). Cette autorité de la Bible est au-dessus de tout ce que les hommes peuvent établir; elle est éternelle. « Les grandes « vertus qui ont esté ès Apôtres, et les miracles cessent; il faut donc « que pour cecy l'authorité de l'Escriture soit amenée et qu'elle sup- « plée et serve au lieu des miracles. Car aussi elle est trop plus cer- « taine que tous signes et miracles (p. 84, ch. XXII). « Pourquoi aussi aurions-nous besoin d'autres moyens de salut? L'Ecriture con-

tient tout ce qu'il nous faut pour nous sauver; elle est simple et claire, et des hommes téméraires et présomptueux ont seuls pu vouloir la compléter (chap. XXIV—XXVI). Si donc l'Ecriture se tait sur la croix, c'est une superstition que de vouloir l'adorer. « Lequel est le « plus digne d'être honoré par adoration, ou un excellent ange, ou « un tronc de bois mort et sec, c'est-à-dire, celuy qui est esprit, et qui « par nature et par création est le plus semblable à Dieu, ou ce qui « en est le plus loin? Qui peut estre plus loin de Dieu qu'une chose « sans vie et sans mouvement ne sentiment, comme la parole de Dieu « le reproche aux idolâtres? » (p. 133, chap. XXXIV). La seule condition de notre salut, c'est la mort de Jésus; le pardon de Dieu ne nous est acquis que par lui, et non pas par un morceau de bois mort (chap. XXXVIII). Mais, pour excuser l'adoration de la croix, on pourrait dire qu'elle sert « de livre aux pauvres gens » (p. 200, chap. LVI) (21), ou qu'elle n'est qu'un symbole de la mort de Jésus (chap. XXXIX), et que « comme signe, elle doit avoir l'honneur de la chose « laquelle elle signifie. » (p. 157, chap. XLI). Mais l'Evangile est à la portée de toutes les intelligences; il peut être compris par qui que ce soit, et « c'est trop blasphémer Dieu, et trop contrevenir à sa « souveraine majesté, de bailler des titres tant excellens à une chose « morte, sans avoir ouverte parole de Dieu » (*ib.*). Il ne faut donc ajouter foi qu'à l'Evangile, car « ainsi faisant, Dieu sera vrayment « servy comme il le commande. Il sera prisé et honoré quand ce qu'il « a dit sera seulement tenu, et que chacun sera ainsi comme il doit « estre. Celuy qui parle parlera bien, ne sortant point hors de l'Escri- « ture saincte. Celuy qui oit, orra ce qu'il doit tenir et croire. » (p. 186, chap. L). Les princes chrétiens doivent travailler à l'abolition de l'idolâtrie, et ne point faire parade d'une fausse tolérance (ch. LIV),

(21) Comp. aussi FAREL *à* CALV. 14 févr. 1551: « *Quid alienius a Christi pietate, quam quod improbe cum Gregorio dicit* (ERASMUS) *imagines esse laicorum libros? Alius non est Deus, aliud non Evangelium, aliud non baptisma; scriptura et libri sancti sunt rusticorum quam apostolorum, quam maximorum.* »

sans toutefois se laisser entraîner à des excès funestes (ch. LVII). De cette manière la terre sera délivrée de « ce droit et cruel tyran spirituel, « qui, sous le nom et le titre de Jésus, prend et usurpe tout en la « chrestienté, gastant et ruinant tout » (p. 145, ch. LXV), et il s'établira une Eglise nouvelle, plus pure et plus conforme à l'Evangile. Dans cette Eglise, « il ne faut rien de quoy on ne puisse rendre rai- « son que le Seigneur l'a ordonné. Et pourtant chassons toutes char- « meries et enchanteries d'eaus, d'huiles, d'images, d'habits et de « tout ce qui n'est point ordonné de Dieu. Que la pure parole de « Dieu et ses saincts sacremens soyent traitez et administrez en toute « pureté et en toute simplicité, comme il appartient... Prions ce « bon Seigneur Jésus, qu'il face de tous une Eglise pure, saincte et « purgée de toute vilenie papale et de tout ce qu'il n'a pas ordonné : « tellement qu'on n'y voye rien autre que Jésus, et cela seulement « qu'il a ordonné, et qu'on le voye simplement et purement comme « il a ordonné, tellement qu'estant tous purement en luy, et luy en « nous, par la vraye foy, nous servions et honorions tous ce bon « Dieu et Père, qui vit et règne éternellement avec son Fils et l « Sainct-Esprit. Amen. » (p. 249, 252, ch. LXVII.)

---

## III. OPINIONS DE FAREL.

D'après ce qu'on a vu dans le chapitre précédent, la doctrine de Farel est celle de tous les réformateurs français. Elle est simple et claire et ne doit avoir d'autre source que l'Ecriture. Le prédicateur populaire répugnait aux formules ambiguës, aux explications plus obscures que la chose qu'on veut expliquer, aux distinctions subtiles, aux termes dont le peuple ne pouvait saisir le sens, bien qu'ils fussent consacrés par l'Eglise. C'est pourquoi l'on ne trouve que très-rarement dans ses écrits les mots de Trinité, de Personnes, de Présence, etc. Il ne donnait à ses lecteurs, comme à ses auditeurs, que ce qu'ils pouvaient comprendre, et ce qu'il croyait être seul nécessaire au sa-

lut. La partie théorique, le système, il les laissait à Calvin, dont il n'avait ni la vaste érudition, ni la pénétrante sagacité. Il est avant tout pratique, homme d'action et de parole, et ne se donne d'autre titre que celui de *prêcheur de l'Evangile*. Le principe fondamental, qui résume toutes ses opinions théologiques, est celui-ci : on n'est justifié que par *une foi besognant par charité*. Ce principe forme la base de tout ce qu'il a écrit et prêché, et il l'a soutenu avec une incroyable ardeur, pendant toute sa vie, contre les partisans des bonnes œuvres et des pratiques de l'Eglise romaine.

La série de ses argumens, telle que nous l'avons pu déduire de ses écrits, est à-peu-près la suivante :

L'homme a été créé bon, parfait, à l'image de Dieu (1). Par la désobéissance d'Adam la nature humaine s'est corrompue, et le péché est entré dans le monde. Satan n'est pas le premier auteur de cette corruption, car si l'homme n'eût consenti à se laisser séduire, il ne se serait jamais perverti (2). A cause de la faute d'Adam, toute sa postérité a perdu sa pureté, s'est attiré la colère de Dieu, et mérite la condamnation (3). Cependant, Dieu prit pitié de l'humanité, et résolut de la sauver, et de l'affranchir de la domination de Satan (4). C'est pour cela qu'il a envoyé son Fils éternel, qui par sa mort expiatoire a racheté les hommes, et les a ramenés vers Dieu (5). Cette mort de Jésus témoigne de l'infinie bonté de Dieu, et contient pour nous de grandes leçons de charité (6). Jésus, vrai homme et vrai Dieu (7), « moindre que le Père, mais pas selon la divinité, mais selon l'humanité, quoique en cette humanité il n'y ait eu aucun vice (8), » est le seul médiateur entre Dieu et les hommes; « par autre ne pouvons estre

(1) *Le Glaive*, p. 123. p. 129 et suiv. — (2) *Ib.* p. 324. — (3) *Ib.* p. 156. p. 160 et suiv. « Les enfans d'Adam sont, non point créez en péché et iniquité, mais y sont conceuz et naiz. » *Confess. de Gen.* art. IV. V. — (4) *Glaive*, p. 324. — (5) *Ib.* p. 309 et suiv. — (6) *Du vray usage*. chap. III. — (7) *A tous cœurs affamés, etc.* — (8) *Le Glaive*, p. 59.

instruicts à salut » (9). Pour parvenir à ce salut, il faut croire en lui; il faut avoir la foi, c'est-à-dire, une confiance certaine en « Jésus, « par laquelle nous recevons son esprit, et sommes faits enfans de « Dieu » (10). Cette foi seule peut nous justifier devant l'Eternel. Tous les saints personnages de l'Ancien-Testament l'ont eue, et ont fait par elle ce que Dieu leur avait commandé (11). Mais cette foi ne s'acquiert pas facilement; pour l'obtenir, il faut prier avec ardeur (12), et lutter avec persévérance contre les passions de la chair (13); car, « cecy n'est apprins en délaissant de travailler, et en jasant auprès « d'un feu, se moquant et gaudissant, en sautant du coq à l'asne : « mais en crainte et révérance, de celuy qui parle ès Sainctes-Escri- « tures, en demandant son ayde et lumière, regardant soigneuse- « ment la Saincte-Escriture, et regardant le but d'icelle : c'est Jésus- « Christ, qui y est testifié, et de qui l'Escriture rend témoignage. Si « orgueil et présomption en toutes choses sont à vitupérer, et si on « les doit chasser et rejeter par tout : singulièrement ès choses de « Dieu et où gist nostre salut, tout orgueil doit estre détesté, rejeté « et chassé. Car icy il est plus que damnable, et ne le saurait-on « assez détester (14). » Quelque parfait que l'on soit, quelque grande que soit la science qu'on possède, si l'on n'a pas la foi, on ne peut s'assurer de la grâce divine; « ne faut que l'homme se « fie ès dons qu'il a : car, s'il n'a la foy, qui par charité besogne « selon les dons qu'on a receu, telz dons ne serviront que de con- « damnation, et pour estre plus coupable devant Dieu » (15). « Il « ne suffit point d'estre mortifié et d'avoir despouillé le vieil homme, « de renoncer à soy-mesme, et de se avoyr en hayne, cognoistre « son rien.... la foy est requise, par et de laquelle le juste vit,

(9) *Disp. de Gen.* p. 54. — *Conf.* VI. VII. — (10) *Disp. de Laus.* RUCHAT, VI. p. 12-18. — (11) *Glaive*, p. 10. — (12) *Conf.* XIII. Il ajoute comme modèle de prière l'oraison de notre Seigneur, terminant par ces mots : « Et délivre-nous du maling. Amen. » — (13) *Glaive*, p. 216 et suiv. — (14) *Ib.* p. 220. — (15) *Ib.* p. 240.

« et le pécheur est justifié » (16). Toutefois, il ne faut pas croire que la foi seule suffise pour nous rendre agréables à Dieu; il faut vivre selon les commandemens divins, « toute œuvre et perfection « de vie gist en l'observation de ces commandemens » (17); il faut remplir tous les devoirs que la religion nous impose; il faut que la foi se manifeste par de bonnes œuvres, en un mot, il faut qu'elle soit « besognante par charité; » sans cela elle est vaine et inutile (18). Quand on a une pareille foi, on reçoit de Jésus son Saint-Esprit, qui nous vivifie et nous console (19). Tout ce qui nous est nécessaire pour le salut, nous le trouvons dans la Bible, qui est la seule véritable source de la connaissance de Dieu (20). « A elle seule appartient « toute authorité; son authorité et sa fermeté nous doit estre telle, que « nous l'estimions plus que le ciel et la terre, asseurez que plustost « le ciel et la terre passeront, et viendront à rien, qu'un seul iota « et le moindre poinct de l'Escriture passe » (21).

Comme, selon Farel, la foi en Jésus est la condition indispensable pour être sauvé, il aurait dû développer ses idées sur la prédestination. Mais ce dogme n'est traité nulle part dans ses écrits; dans le *Sommaire* il est passé sous silence (22), et dans le *Glaive de la Parole*, le terme même ne se rencontre qu'une seule fois, et encore Farel y passe-t-il rapidement; il dit simplement que la prédestination, quoique incompréhensible, est seule une doctrine consolante (23). La *Confession de* 1537 n'en dit pas un mot, et dans aucune des disputes auxquelles Farel a assisté, il n'a pris la parole pour la défendre. Cependant, il n'est pas douteux qu'il n'ait admis ce dogme; la publication même du *Glaive de la Parole* l'atteste, et, ce qui plus est, nous avons vu, qu'en 1551, il a défendu son ami Calvin contre Bolzec qui l'attaquait sur la prédestination. Néanmoins, il dit dans son Epître

---

(16) *Glaive* p. 10. — (17) *A tous cœurs affamez*. — (18) *Glaive*, p. 480, etc. — (19) *Ib.* p. 49. — (20) *Ib.* p. 479. — (21) *Ib.* p. 38. — *Du vray usage*, passim. — (22) KIRCHH., *Stud. und Krit.* — (23) *Le Glaive*, p. 192.

aux réformés de Metz : « Il n'y a autre chose destruite de la Loy (en-
« tant que touche l'amour de Dieu et du prochain) que la malédic-
« tion et condamnation qui est sur ceux qui ne l'accomplissent par-
« faitement. » Il a parlé si peu de ce dogme, parce qu'il connaissait fort bien tous les mal-entendus, toutes les contradictions auxquelles il donne lieu dans l'esprit du peuple ; et ce n'est que pour le peuple qu'il a voulu travailler. C'est ainsi que dans son bon sens il ne s'est pas non plus fatigué à subtiliser sur la Trinité et sur les Sacremens. Quant à la Trinité, il s'est toujours donné beaucoup de peine à se montrer orthodoxe. Cependant, le docteur Caroli a constamment attaqué ses opinions sur ce dogme, et l'accusa même un jour d'Arianisme; mais il se justifia de ce reproche aux synodes de Lausanne et de Berne. La même accusation fut encore reproduite plusieurs fois; des auteurs catholiques, en inventant une prétendue secte de *Farellistes*, ont dit que Farel avait renouvelé les hérésies de Paul de Samosate, en enseignant que le Saint-Esprit n'était autre chose que le mouvement de Dieu imprimé aux créatures (24). Il n'y a rien de vrai dans tout cela : ces fausses accusations proviennent toutes des calomnies de Caroli, et d'un passage du *Sommaire*, qu'on avait mal interprété, et où Farel dit : « l'Esprit est le mouvement et affection que Dieu baille à l'homme,
« le renouvellant, luy donnant sa grâce, et le justifiant par Jésus » (25). Une autre hérésie qu'on lui a reprochée, est celle d'avoir nié la résurrection de la chair (26). Mais aussi sous ce rapport son orthodoxie est facile à constater ; nous n'avons qu'à citer ses propres paroles :
« Comme Jésus Christ en ressuscitant a eu le mesme corps qu'il a pris
« au ventre de la vierge, nous reprendrons aussi le mesme corps...

---

(24) PRATEOLUS, *Elenchus de vitis, sectis et dogmatibus omnium hæreticorum*. Colon. 1569. fol. p. 177 et 297. — GAULTIER, *Table chronographique de l'estat du christianisme*. Lyon 1621. fol. p. 791. — (25) KIRCHH., l. c.

(26) FLOREM. RÆM., p. 274 : « *Hic ille est qui postea de Carnis ressurrectione dubitare cœpit.* »

« Ce corps qui a mangé et beu le pain et le vin de la Saincte Cène, « ressuscitera et aura la vie éternelle (27).

Il nous reste encore à parler des opinions de Farel relativement aux Sacremens; elles sont aussi simples et aussi peu subtiles que toutes les autres. On n'a qu'à consulter à cet effet sa Confession de 1537, où il dit, que les Sacremens sont des exercices de foi, destinés à la fortifier, et à la témoigner devant les hommes (28). Le baptême « est « ung signe extérieur, par lequel Nostre Seigneur testifie qu'il nous « veult recepvoir pour ses enfans, comme membres de son fils Jésus. « Et pourtant en icelny nous est représentée la purgation de nos pé- « chez, que nous avons au sang de Jésus-Christ, la mortification « de nostre chair, que nous avons par sa mort, pour vivre en lui par « son esprit» (29). Ailleurs il dit que « le vray Baptesme ne gist point « en l'eau et paroles.... mais en la foy que Dieu donne, en l'Esprit « de Jésus qui est donné de Dieu. Et tel Baptesme n'est donné qu'aux « esleus et vrays enfans de Dieu, duquel Jésus baptise, et non « l'homme, comme Sainct Jehan Baptiste monstre, Matth. IV. (30). » La Cène est pareillement « ung signe par lequel soubs le pain et le « vin, il nous représente la vraye communion spirituelle que nous « avons en son corps et sang. Et recognoissons que selon son ordon- « nance elle doibt estre distribuée en la compaignie des Fidèles : afin « que tous ceulx qui veulent avoir Jésus pour leur vie, en soyent « participans (31). » Ceux qui agissent contre les commandemens de Dieu et donnent du scandale, ne doivent pas être admis à la table du Seigneur; l'excommunication est « une chose sainte et salutaire (32). »

Quant aux questions relatives à la présence de Jésus-Christ en la Cène, Farel ne les détermine nulle part d'une manière bien précise; il en parle quelquefois dans ses lettres, mais il ne croyait pas que cette matière fût assez grave pour légitimer les divisions entre les réforma-

(27) *Glaive*, p. 225. — (28) *Conf.* XIV. — (29) *Ib.* XV. — (30) *Disp. de Gen.* p. 138. — (31) *Conf.* XVI. — (32) *Ib.* XIX.

teurs suisses et allemands. Ces tristes débats furent l'objet de ses plaintes perpétuelles; il n'épargna rien pour calmer les esprits irrités, et pour les ramener à une réconciliation; il exhortait sans cesse Calvin et les Zurichois à céder sur quelques points, et à s'unir avec les théologiens de Wittenberg. L'obstination et la véhémence de Luther l'affligeaient beaucoup. En 1545, il écrit à Calvin, qu'il désirerait que toutes les Eglises s'unissent pour faire cesser les disputes (33); et lors du renouvellement de la querelle par Westphal, il exhorte, il est vrai, son ami à le réfuter, mais il ajoute: „ *Si me audis, nihil nisi* „ *quod ad rem facit Eucharistiæ, tanges, personam sines intactam* " (34). La querelle étant devenue plus opiniâtre et plus haineuse, il pressa Calvin d'y renoncer, „ *vellem ut hominem prorsus non attingeres, nam* „ *te indignum est cum tam insano contendere* " (35). La confession d'Augsbourg lui paraissait, en général, admissible, et il désirait vivement qu'on s'y réunît; seulement il voulait qu'elle s'expliquât sur la Cène en termes moins obscurs, et plus conformes à l'idée de Jésus. „ *Augustanam Confessionem tolerabilem existimo, nec tam abhorrendum* „ *reputo ab ea* ", écrit-il à Calvin (36), et quelques semaines plus tard: „ *quid volumus pro Augustanà confessione novam suscitare tra-* „ *gœdiam?... Una est controversia de Cœnà; si Augustana confessio* „ *de Cœnà contineat quod sanà expositione admitti possit, et secundum* „ *mentem autoris, quid prohibet quin id admittamus, et sancte convenia-* „ *mus? Illi a nobis aliud non petunt, nec alià ratione de nobis querun-* „ *tur* " (37). Lorsqu'en 1537 on se plaignit à Berne de ce que Farel et Calvin, ainsi que les Strasbourgeois n'employassent pas, en parlant de la Trinité et de l'Eucharistie, les termes consacrés par l'usage, on fit d'abord une *Formula concordiæ de S. Trinitate et Cœnà dominicà* (38), et ensuite Farel, Calvin et Viret présentèrent une *Confessio*

---

(33) 4 avr. 45. *Vie man.* — (34) 17 oct. 55. — (35) 15 jun. 57. — (36) 5 févr. 58. — (37) 14 avr. 58. — (38) *Acta Bernæ cum* Bucero, Capitone *et* Myconio. 22 sept. 1537. — Kirchh. I, 231.

*fidei de Eucharistia* (39), qui fut signée par Bucer et Capiton, et reçue par les Bernois. Dans cette confession nous pouvons voir à-peu-près quelles ont été les opinions de Farel sur cette matière. Les auteurs y déclarent, que dans la Sainte-Cène on ne reçoit pas seulement le sang et le corps de Jésus-Christ, mais encore son esprit, de sorte qu'on le reçoit tout entier. Le mystère de notre communion avec son corps, ne peut pas être expliqué par des paroles; car il ne s'agit pas d'une présence locale du Seigneur. L'Esprit est le lien de notre participation avec lui, de telle sorte, que par la véritable substance de la chair et du sang du Christ, nous acquérons le salut éternel. Cette communion est représentée sous les symboles du pain et du vin dans la Sainte-Cène.

Dans cet acte on s'est efforcé, autant que possible, d'éviter tous les termes qui auraient pu donner lieu à des équivoques, et de faire un pas vers une union générale, en présentant la communion comme toute spirituelle.

La confession, qu'en 1557 Farel et Bèze soumirent à l'approbation des théologiens rassemblés à Worms, est rédigée en termes beaucoup moins clairs (40); ils y disent que dans la Cène la substance même de Jésus-Christ, c'est-à-dire sa véritable chair et son véritable sang, ne sont pas seulement signifiés ou rappelés à l'esprit du communiant d'une manière symbolique ou typique, mais qu'ils y sont bien réellement représentés. La manière dont la chair et le sang sont réunis avec les symboles, est dite être *sacramentalis*. Si donc on veut disputer, ce ne peut être que sur *la manière* de la présence de Jésus-Christ dans la Cène, manière qui, au fond, n'est connue que de Dieu seul. Le mode dont nous recevons les symboles, est physique; quant au mode dont nous recevons la substance elle-même de Jésus-Christ, ce n'est ni une union physique ou locale, ni une diffusion de la na-

(39) *In Epist. Calv.* Genev. 1617. fol. p. 396.

(40) Elle se trouve dans MELCH. GOLDAST, *Politica imperialia.* Francf 1614. fol. p. 1306; et dans HOSPINIANI *Historia sacramentaria.* Tig. 1602. fol. t. II. p. 252, *a.*

ture humaine de Jésus-Christ en nous, ni un mélange tout-à-fait grossier de la substance du Seigneur avec celle du pain, ni enfin la transsubstantiation, mais c'est un mode spirituel, incompréhensible.

Dans la confession que Farel et ses compagnons (Bèze, Budé et Carmel) rédigèrent après celle-ci, au nom des réformés opprimés de la France, et sur la demande des théologiens de Worms, ils assurent qu'ils adhèrent complètement à la confession d'Augsbourg, excepté dans le dogme de la Cène. Ils disent, en peu de lignes, leur opinion sur ce dogme; mais les expressions dont ils se servent sont encore bien plus obscures que celles qui viennent d'être citées. Ils disent d'abord qu'ils repoussent tous ceux qui prétendent que la Cène n'est qu'un signe extérieur ou un symbole du Christ absent; mais que pour eux, ils affirment que dans ce sacrement Jésus-Christ atteste qu'il veut nous regarder comme ses membres; ils ajoutent: « *Verba Pauli sequimur, qui ait, panis est* κοινωνία *corporis, id est, est illa res, quam quum sumimus, Filius Dei vere adest, et facit nos per fidem sibi membra : et testificatur se nobis dare et applicare remissionem peccatorum, spiritum sanctum et vitam æternam* (41). »

On voit donc que, pour se conformer à l'esprit de son époque, Farel a aussi été forcé de temps à autre de faire des subtilités scolastiques, pour lesquelles toutefois il avait si peu de goût, qu'il ne s'en occupait que dans le puissant intérêt de la paix et de l'union. Autrement il n'y a jamais songé, et, comme il a déjà été dit, tout son système théologique tend à la pratique; il n'a d'autre fondement que l'Evangile clairement expliqué, et se réduit à ce principe si simple, si fécond et si chrétien : l'homme n'est justifié que par la foi alliée à la charité. Sa conviction sur ce point était si ferme, qu'il s'opposait énergiquement à quiconque professait un autre christianisme. Dans la profonde vénération qu'il a pour le saint ministère, il poursuit sans cesse les faux prédicateurs, qui cherchent plutôt leur propre

(41) HOSPINIAN. p. 252, *b*.

profit que la gloire du Christ. Il exhorte les fidèles à s'éloigner de pareils docteurs, quelque attrait que puisse avoir leur enseignement. « Fuyez tous hérétiques et semeurs de perverse doctrine, et considérez bien à quelle fin tirent tant d'abuseurs, desquels par le juste « jugement de Dieu, aujourd'huy la terre est toute pleine: lesquels « jettent leur venin en grosse finesse et cautelle. Demeurez fermes en « la foy de nostre Seigneur Jésus... Gardez-vous de tous resveurs « pleins de babil et de paroles enveloppées et obscures, lesquels « semblent parler hautement et fort spirituellement, pour mener (ce « semble aux simples gens) à une grande perfection, et à un estat « des Anges et plus que des Anges... les plus adonnez aux choses de « Dieu en sont déceus, en ce qu'ils pensent ouir grans mystères, pour « usure et faire plus excellemment que la saincte loy de Dieu ne « porte (42). » En plusieurs endroits de ses écrits on trouve des conseils pour les pasteurs, qui doivent mener une vie irréprochable et sainte, et suivre en toute pureté Jésus et sa doctrine (43). Voici la distinction qu'il fait entre les faux et les vrais ministres de l'Evangile: « Celuy presche la letre, et est ministre de la letre, et se tient à la « letre, qui presche les œuvres de la Loy, et quelque chose qui soit, « ne preschant point Jésus-Christ, la foy en iceluy, et le salut qui est « par la mort et passion de Jésus, et qui met le salut en autre qu'en « luy seul: qui enseigne autre rémission, lavement et purgatoire de « péchez, qu'au seul sang de Jésus, autre sagesse, justice, sanctifi-« cation et rançon, que Jésus. Mais celuy qui purement presche la « vie et salut, la paix et réconciliation par la mort de Jésus, comme « contient le Sainct-Evangile: iceluy a le noyau, et en preschant comme « il se faut employer aux bonnes œuvres, qui sont commandées en « la Loy, il n'est prescheur de la letre, mais de l'Esprit: il n'est mi-« nistre de mort, mais de vie: et ne presche la condamnation à ceux « qui croyent et tâchent d'obéir, mais grand salaire et rétribution (44). »

(42) *A tous cœurs affamez.* — (43) *A tous Seigneurs.* — (44) *Le Glaive*, p. 48.

## V. CARACTÈRE DE FAREL.

A vrai dire, nous n'aurions pas besoin d'ajouter encore quelque chose pour caractériser Farel. Son caractère ressort suffisamment de l'histoire de ses travaux. Cependant, nous tâcherons de résumer en peu de mots les traits les plus saillans, pour mettre sous les yeux du lecteur la figure de Farel, aussi fidèlement qu'il nous sera possible. Cette vie si agitée, cette carrière si pénible est bien digne d'exciter notre étonnement et notre admiration, et les défauts qu'a eus cet homme, défauts que l'esprit de parti a tant de fois exagérés, ne sont que ceux qui accompagnent d'ordinaire les éclatantes vertus.

Une grande ardeur, un zèle sans bornes, une invincible fermeté, un courage qu'exaltaient les mauvais traitemens, une persévérance à l'épreuve de tous les dangers, voilà ce qu'on remarque d'abord dans Guillaume Farel. La gloire du Christ lui passait avant tout; pour l'avancement du règne de Dieu, il endurait sans murmure tout ce que les fanatiques partisans de la résistance lui faisaient souffrir. A Christ était vouée sa vie, et sa prodigieuse activité n'avait d'autre but que de répandre son Evangile. Sa modestie et son désintéressement égalaient sa piété; il ne connaissait pas l'ambition, et n'était pas jaloux d'une vaine gloire; on a vu combien il lui répugnait d'ajouter son nom aux modestes traités qu'il publiait. Les choses de la terre n'avaient aucun attrait pour lui. « Il avait renoncé à toute prétention mondaine, et réputait à richesse d'être pauvre en J. C. (1) » « Ce ne sont pas les biens, les honneurs, les plaisirs de ce monde que nous cerchons, écrit-il à Calvin, c'est uniquement de servir le Seigneur (2) » « Car ce Seigneur prépare à ceux qui lui sont fidèles et qui souffrent pour lui, une vie et une paix éternelles (3). » Pour l'Evangile il est

(1) *Vie man.* — (2) 30 sept. 53. — 7 nov. 52. «*Mammon a Christo abducit.*»

(3) 7 nov. 52. — *Le Glaive*, p. 474. «Ne cerchons richesses, gloire, plaisance, ne chose qui soit de ce monde, et ne faisons servir l'Evangile à autre

toujours prêt à donner sa vie, et en mainte occasion, il déclare qu'avec joie il répandrait son sang, pour prouver la vérité de sa prédication. Lorsque Guy Furbiti lui dit qu'à Paris peut-être il n'oserait pas parler avec tant de hardiesse, il lui répond : « Celuy qui m'a conduict jus-
« ques icy, quand sera son bon plaisir, il me conduira jusques à Paris
« et autres lieux de France, ainsi qu'il est tout puissant... Et pleust
« à ce bon Dieu qu'on me voulust faire comme à vous, me permettant
« respondre et rendre raison de ma foy! Je ne demanderois pas estre
« remis à mon juge, mais serois trop content maintenir ce que je dis,
« et si je ne le pouvais monstrer, estre mis à mort » (4).

A ces qualités venaient s'ajouter une grande simplicité, une loyauté peu commune, une énergique franchise. Ses mœurs étaient graves et austères, et il ne faisait aucun cas des commodités ordinaires de la vie. Il était pour lui-même le juge le plus sévère de ses propres actions, et déclarait qu'il serait le premier à se condamner, dès qu'on le convaincrait d'une erreur (5). Envers les autres il n'était pas moins rigide; il n'épargnait pas ses meilleurs amis, quand ils lui paraissaient dévier de la plus stricte moralité; il blâme Viret d'avoir consenti à ce que des écoliers jouassent une comédie (6); il écrit à des pasteurs de Lausanne, qui l'avaient consulté sur quelques points relatifs à l'excommunication : « *Vester si vos Christi estis* » (7).

Mais c'est surtout contre les adversaires de la réformation, qu'il

---

fors qu'à posséder Jésus-Christ crucifié, en attendant la gloire au dernier jour, et non icy. »

(4) *Disp. de Gen.* p. 124.

(5) F. à C. 8 sept. 53, in CALV. *Epist.* p. 156. « *Ego cum legerem Paulum* (Act. 25, 11) *dixisse se non refugere mortem si quid commeruisset, plane me obtuli sæpius paratum ferre mortis judicium, si quidquam contra pietatis doctrinam docuissem. Et addidi me quam dignissimum esse quovis supplicio, si a fide et doctrinà Christi quemquam avocarem. Sane non possum de aliis aliud sentire, quam quod de me statuo.* »

(6) VIR. à F. 25 nov. 1548. VIRET excuse la pièce par le sujet, la forme et le but. *Vie man.* — (7) 1 oct. 59. *Vie man.*

lutte avec toute l'énergie dont il est capable. Le Pape et ses prêtres, les sectes qui divisaient l'Eglise et lui suscitaient des ennemis, les Libertins, les Anabaptistes (8), sont les objets de sa constante indignation. Avec un égal zèle il censure les mauvais pasteurs qui négligent leurs devoirs, les théologiens opiniâtres et haineux, les hommes sans principes, comme Erasme, les grands qui oppriment le peuple; c'est pour le peuple qu'il travaillait, c'est lui dont il était l'infatigable apôtre. Il sympathisait à ses maux, et le consolait en lui offrant les promesses de l'Evangile. Il aimait surtout sa patrie; il saisissait toute occasion pour y prêcher la réforme; il déplorait le sort des malheureux Huguenots, et faisait des vœux pour leur délivrance.

C'est dans de pareilles occasions, quand il combattait les anciens abus, et exhortait le peuple à y renoncer, que se manifestaient ses défauts, ou les excès de son zèle. Son ardeur se changeait en impétuosité, il s'abandonnait à toutes ses impressions de colère, il s'enflammait à la vue des dangers qui le menaçaient; dans son emportement il demandait des mesures extrêmes, et il n'hésita pas à déclarer Servet digne de mort. Cependant, il savait lui-même combien ses violences pouvaient être nuisibles au succès de sa cause; il se reprochait souvent son caractère impatient, et faisait tous ses efforts pour le dompter. Il recevait avec reconnaissance les conseils et les remontrances de ses amis plus calmes et plus modérés (9); il leur promettait de suivre leurs sages avis; mais malheureusement son feu se rallumait à chaque nouvelle attaque de la part de ses adversaires. Dans les momens de calme, quand il ne prêchait ou ne discutait pas, toute sa modération lui revenait. Alors il était plein de douceur et de tolérance, et employait son ardeur à recommander la paix et la concorde. Il voulait qu'on aimât jusqu'à ses ennemis, et que, suivant l'exemple du Seigneur, on embrassât même dans sa charité les pécheurs endurcis (10); ainsi que

---

(8) *Le Glaive*. p. 26. — à CALV. 16 août 36.

(9) OECOLAMP. *ad* FAR. 3. Aug. 1524. *in Epist*. OECOL. *et* ZWINGL. Bas. 1536. fol. p. 198. — (10) *A tous cœurs affamez*.

Jean, le *Boanerges*, qui voulait un jour appeler le feu du ciel sur un village samaritain, et qui pourtant était le doux apôtre de l'amour, le disciple que Jésus aimait.

C'est facile à concevoir; son esprit impressionnable se laissait aller à tout ce qui le frappait; dans sa vive imagination il voyait tout, pour ainsi dire, sous des formes exagérées; mais une fois le calme revenu dans son âme, il n'y avait plus en elle que des sentimens chrétiens; même pour ceux qui le maudissaient (11). Le caractère de Calvin était bien différent; il avait plus de sang-froid, ses colères étaient plus réfléchies, plus âcres, elles duraient plus long-temps; de sorte qu'il ne faut pas s'étonner, de ce qu'à côté des lettres que Farel lui adressait, pour le fortifier contre ses ennemis, il lui en écrivait tant d'autres, destinées à l'exhorter à la clémence, à lui donner les plus pressans conseils de modération, et à lui rappeler les exemples de Jésus et de ses Apôtres (12). Il voulait qu'on ramenât les égarés par la persuasion, et non pas qu on les condamnât par un jugement précipité (13). Un ardent désir de voir les discordes terminées, l'animait sans cesse; il priait pour ceux qui troublaient l'union (14), et il se montrait prêt à tout faire pour la conserver. C'est lui, qui de tous les réformateurs suisses, a presque fait le plus de démarches pour amener un accommodement avec les Luthériens; le *Consensus*

---

(11) Farel à Viret, 7 sept. 55. «*Diris et execrationibus devovemur passim, cum ita suas partes agat Satanas et sui execrati omnes, superest ut nos totos committentes patri cœlesti, gratiasque agentes gaudio perfusi, non modo feramus æquo animo, verum etiam exultemus, et docti a servatore, cum verbo tum exemplo, miseros qui tam misere insaniunt Deo commendemus flagitantes ut propitius eos intueatur, oculos aperiat ita misere execratis, ut videant ac convertantur*...»

(12) 3. Jul. 57. «*At Christus scribas et phariseos durius tractat? nec parcunt Apostoli improbis?*»

(13) *Le Glaive*, p. 3. «Je désire le salut des *personnes* et la ruyne de ceste tant exécrable *opinion*,» etc.

(14) A Calvin, 25 nov. 49.

de Zurich est principalement le fruit de ses travaux. En le signant, il s'écria : „ *Utinam nemo minus refugeret etiam sanguine, si opus esset, „ consignare omnia!* " (15). Il blâme ceux qui, dans leur haine contre les Papes, veulent rejeter tout ce qui a pu avoir leur sanction : „ Il „ ne faut que pour la haine du Pape ne des siens, on veuille dire „ tout le contraire de ce qu'ils ont dit et confessé. Car, il ne faut „ considérer en eux s'ils disent ou s'ils nient, pour nous y arrester ; „ mais simplement si Dieu l'a dit, si c'est la vérité ou non. Je sçay „ combien de fois aucuns ont erré, ne regardans autre si non, le „ Pape et les docteurs Papistes le tiennent ainsi : il est donc faux. „ Car quelque détestables qu'ils soyent, si, disent-ils des choses „ bonnes, pour coulorer leur meschanceté " (16). Ce n'est donc pas par une aveugle partialité qu'il combattait le catholicisme, mais bien par un zèle extraordinaire pour la religion de l'Evangile. Sa confiance dans le triomphe de sa cause était inébranlable, et c'est l'énergique conviction qu'il travaillait pour la vérité, qui lui donnait tant de forces dans ses pénibles fonctions. Quand un moment le courage semblait vouloir l'abandonner, il se mettait à prier, et l'on connaît la ferveur et l'efficacité de ses prières. Ses amis aussi ne manquaient pas alors de le ranimer et de le consoler ; rien de plus touchant, de plus instructif, que la correspondance de ces hommes, qui, en butte à toutes sortes d'attaques, de calomnies, de persécutions, s'encourageaient réciproquement, se donnaient des conseils, des avis fraternels, et se communiquaient leurs craintes et leurs espérances. Calvin, Viret, Fabri, Bullinger, Œcolampade, Bucer, Haller, Blaarer de Bienne, correspondaient avec Farel, et entretenaient avec lui le commerce le plus intime. Sa sollicitude pour eux était grande ; il vénérait entre tous Œcolampade, qui avait tant contribué à la direction de son esprit, et dont il admirait la piété et la sagesse (17). Mais c'est surtout à Calvin qu'il était attaché par les liens d'une amitié fondée

---

(15) A Calvin, 25 nov. 49. — (16) *Le Glaive*, p. 124. — (17) F. à C. 14 févr. 51.

sur la conformité de leurs sentimens et sur la conviction que chacun d'eux était le complément de l'autre. Il avait une profonde estime pour lui; il le comparait à Moïse (18), et quoiqu'il fût de beaucoup son aîné, il n'entreprenait aucune chose, il ne publiait pas de livre, sans l'avoir consulté d'abord. Et si une fois il lui arrivait de lui donner des encouragemens et des conseils plus pressans qu'à l'ordinaire, il se hâtait d'y ajouter : « *Sed quis est qui me non rideat hæc ad te scribentem, si intellexerit? Annon merito, sus Minervam dicar? sed nostro hæc condona amori* (19). » Viret était le troisième dans leur amitié plus intime, et l'accord de ces trois hommes était si remarquable, que Bèze dit quelque part: « Certes c'était un beau spectacle, que de voir ces trois hommes si éminens dans l'Eglise, s'accorder si bien dans leur œuvre, et pourtant doués de facultés si diverses! *Farel* se distinguait par une grandeur d'âme peu commune; on ne pouvait entendre sans trembler le tonnerre de sa prédication, et ses ardentes prières vous transportaient jusqu'au Ciel. *Viret* avait tant de douceur dans son éloquence, que ses auditeurs s'attachaient pour ainsi dire à sa bouche. Quant à *Calvin*, chacune de ses paroles était une sentence pleine de gravité, qui pénétrait dans le cœur de ceux qui l'écoutaient; de sorte que souvent il m'est arrivé de penser, qu'un pasteur possédant les qualités de ces trois hommes, devrait certainement être un pasteur accompli » (20).

---

(18) F. à C. 7 sept. 50. — (19) 7 sept. 55. CALV. *Ep.* p. 234.

(20) BEZA, *Vita Calv.* p. 370. — *Id. Icones.*

*Gallica mirata est Calvinum Ecclesia nuper,*
*Quo nemo docuit doctius.*
*Est quoque te nuper mirata, Farelle, tonantem;*
*Quo nemo tonuit fortius.*
*Et miratur adhuc fundentem mella Viretum,*
*Quo nemo fatur dulcius.*
*Scilicet aut tribus his servabere testibus olim,*
*Aut interibis, Gallia!*

La renommée d'un homme pareil dut bien vite se répandre, et procurer à Farel, tant des amis et des admirateurs, que des ennemis et des détracteurs. La considération dont il jouissait, était très-grande, les Eglises qu'il avait fondées l'aimaient et le révéraient; de tous côtés des étrangers arrivaient pour le voir et pour l'entendre, et les communes les plus éloignées s'adressaient à lui, pour lui demander des conseils et des instructions. Il nous semble que cette considération était bien méritée, et qu'elle doit faire tomber les accusations et les calomnies, qui ont été accumulées sur Farel, plus que sur tout autre. Que dire par conséquent d'assertions comme celles-ci: « Farel était un homme de peu d'érudition, grand déclamateur, dont le principal talent était de traduire en bouffonneries les choses et les cérémonies les plus sérieuses de la religion » (21) — ou: « *erat, ut omnes dicunt, qui hominem prope norunt nullius fere doctrinæ et eruditionis, et supra modum turbulentus, superbus, audax* » (22) — ou: « c'était un homme d'un savoir médiocre et d'un fanatisme outré » (23) — ou, enfin, que dire des expressions haineuses dont se sert Erasme, quand il parle de lui (24)?....

Plût à Dieu qu'il reparût encore un de ces hommes de courage, capables d'un saint enthousiasme. Il rallumerait dans les cœurs la foi, que le vent glacé du matérialisme et de l'égoïsme y a presque éteinte;

(21) CALMET, *Hist. ecclés. et civile de Lorraine.* Nancy 1728. fol. t. II. p. 1242. — (22) LAINGEUS, *De vita et moribus Bezæ. Paris* 1588. 8. p. 47. — (23) *Biographie universelle.* t. XIV. Paris 1815. p. 152.

(24) ERASM. *ad* MELANCHTH. Ep. 113. lib. XIX. p. 951. «*Nihil vidi vanius, nihil virulentius . . . quantum illic inficetiarum, quantum ineptæ virulentiæ, quam multi nominatim traducti, etc.!*» (Il parle d'un libelle qu'il attribue à Farel). — *Id. Fratrib. German. infer.* p. 2128.» . . . *Superest Pharellus, bone Christe, quam pius, quam innocens vir! . . Si nunc est conversus ad meliorem frugem, gratulor homini. Qualis erat olim, mihi valde displicuit, seditiosus, acidæ linguæ et vanissimus.*» — *Id.* ANT. BRUGNARIO, Ep. 40. lib. XVIII. p. 805.» . . . *Ego nunquam vidi hominem confidentius arrogantem, aut rabiosius maledicum, aut impudentius mendacem . . .*» *etc.*

il dirigerait vers un but précis, ces âmes inquiètes, tourmentées par un profond besoin d'amour et de croyance; nos jours ressemblent à ceux des Apôtres; le vieil édifice s'en va croulant de toutes parts; un nouveau monument surgira des ruines; quel sera-t-il? nous l'ignorons; mais il sera beau, sublime! Nous avons la ferme conviction que la base en sera l'Evangile du Christ, dans sa pureté et sa simplicité primitives, et que nous travaillons aujourd'hui à l'établissement de ce règne de Dieu, où il n'y aura plus qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur; le Fils de l'homme sera le bon pasteur, et les hommes, se reconnaissant tous pour frères, n'auront plus qu'une même foi, qu'un même amour, qu'une même espérance!

---

# THÈSES.

I.

Les confessions ont été faites pour servir de point de ralliement aux partisans des doctrines nouvelles, et pour exprimer nettement en quoi ces dernières différaient des opinions anciennes. Elles n'ont d'autre valeur qu'une valeur historique, en ce qu'elles nous montrent ce qu'on a cru à une certaine époque.

II.

Vouloir s'attacher strictement aux confessions, ce serait renier la perfectibilité de l'esprit humain, laquelle cependant n'est pas contraire au christianisme.

III.

Le christianisme lui-même, en tant qu'il est forme de religion, est perfectible et progressif. Ce n'est que dans sa partie émanée de Jésus et de ses Apôtres, qu'il est parfait.

IV.

La religion chrétienne est la seule qui satisfasse à tous les besoins de l'âme humaine. C'est pour cela qu'elle est la seule qui puisse devenir religion universelle.

V

L'épitre aux Hébreux n'est pas de saint Paul.

FIN.